

LE MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE

BRON *Magazine*

N°289 / FÉVRIER 2018



CONSEILS DE QUARTIER LA BOÎTE À IDÉES

UN ŒIL SUR BRON

4-5



DU PAIN SUR LES PLANCHES

- 2018, oser l'avenir !
- Tout pour la musique !
- Résidence Opalescence, la première pierre posée

LA VILLE EN ACTIONS

6-10



TRAVAUX À LA MJC, ÇA AVANCE !

- Reynald Giacalone, « *L'inventivité, le dialogue, au cœur de notre projet* »
- Carrefour de la Boutasse début du réaménagement fin 2018
- Recensement INSEE, Bron confirme son attractivité
- Les parents ont choisi la semaine de 4 jours



À LA UNE

11-15

Conseils de quartier la dynamique participative se poursuit...

- Vous aussi, devenez Conseiller !
- Ils sont engagés dans les Conseils



REGARD

16



ANDRÉE, DRESSEUSE DE LÉGUMES

BRON Magazine

N°289
FÉVRIER 2018

LA VILLE BOUGE

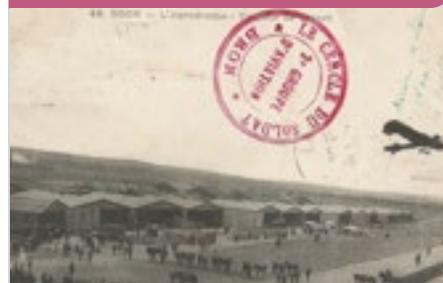
17-22



- **Démos, en avant la musique**
- Ma langue, mon histoire
- Dépasser les conflits, envisager l'avenir
- Le Racketlon dans vos cordes ?
- 32^e Fête du Livre, une édition multifacette

HISTOIRE

23



L'AÉROPORT DANS LA TOURMENTE

ET AUSSI...

TRIBUNES POLITIQUES	24-25
SORTIR	26
INFOS PRATIQUES	27

BRON Magazine - N°289 - FÉVRIER 2018
LE MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE BRON

Directeur de publication : Jean-Michel Longueval / Rédactrice en chef : Mariette Grande / Rédaction : Aurélie Rigot-Müller-Llaury, Blandine Bourdin, Joris Cochet, Céline Collot (pigiste) / Photos : Dominique Perron (sauf mentions) / Secrétariat de rédaction : Dominique Perron / Conception graphique : Atelier Grève-Viallon / Impression : Imprimerie Ferréol / Groupe Prenant. Distribution : Codice

N° ISSN : 1153-3102 - Bron en ligne : www.ville-bron.fr



BRON Magazine interactif !

Sur www.ville-bron.fr, vous pouvez aussi vous abonner aux publications de la Ville et les recevoir directement par mail ! Retrouvez-les aussi en version vocalisée et interactive sur le site. Les pages sont feuilletables comme en version papier et les liens se font automatiquement sur les sites web et courriels indiqués, permettant ainsi une meilleure accessibilité aux personnes malvoyantes. Une fonctionnalité qui s'inscrit dans une démarche de Développement durable. Enfin, lorsque le lien ci-contre accompagne un article, cliquez dessus, une vidéo apparaît dans votre navigateur pour aller plus loin.



EN SAVOIR +
EN PHOTO OU
EN VIDÉO
EN CLIQUANT
ICI !



JEAN-MICHEL LONGUEVAL

MAIRE DE BRON
CONSEILLER DE LA MÉTROPOLE

L'ÉDITO DU MAIRE

DYNAMIQUE ET ÉQUILBRÉE

40 694. C'est le chiffre officiel de la population totale de Bron pour l'année 2018, issu du recensement de l'INSEE, qui est désormais réalisé chaque année par sondage sur un dixième de la population, Bron dépasse aujourd'hui le seuil symbolique des 40 000 habitants. Je le dis souvent : ce seuil de 40 000 habitants est notre point d'équilibre démographique et nous voulons nous maintenir dans cette strate pour demeurer à la 7^e place de la Métropole. Le territoire de Bron ne dispose pas de foncier disponible pour des opérations de construction, aussi notre Ville se renouvelle sur elle-même, et nous voulons préserver ses grands équilibres, notre cadre de vie, nos espaces naturels et nos parcs, ainsi que nos quartiers pavillonnaires arborés qui font le caractère de Bron. Pour maintenir ces équilibres de population, nous misons pour les 10 ans qui viennent sur le nouveau quartier Raby, ainsi que sur le Renouvellement urbain qui se poursuit à Parilly et Terrailon, et qui viendra compenser les démolitions récentes ou à venir. Je l'ai dit aux vœux, Bron a toute sa place dans la Métropole, notre ville offre 25 000 emplois publics et privés sur son territoire. Elle offre le plus grand site hospitalier de la Région. Nos équipements sportifs, culturels, sociaux sont à la mesure de notre Ville. Cette légère hausse enregistrée par l'INSEE est donc à saluer. C'est la preuve de l'attractivité et du dynamisme de notre Ville !

Bron, ville attractive, accueillera ses nouveaux habitants le samedi 3 février lors d'une matinée consacrée aux nouveaux Brondillants. L'occasion pour nous de leur souhaiter la bienvenue, et pour eux de découvrir leur nouvelle ville et les services proposés. Une Ville attractive, c'est évidemment une Ville qui attire des jeunes, et vous connaissez la priorité que nous donnons à l'éducation. En janvier, j'ai annoncé le retour à la semaine de 4 jours dans nos écoles pour la rentrée de septembre, suite à une large consultation des parents d'élèves. La participation a été massive avec 67% de questionnaires retournés et les parents ont choisi à près de 70% le retour à la semaine de 4 jours. Comme je m'y étais engagé, je respecte ce choix. Même si je continue à penser que ce n'est pas aux Maires de juger de cette question mais à l'Éducation Nationale et donc à l'État, qui a tous les moyens d'expertise et d'étude pour statuer sur cette question. Je regrette bien évidemment ce manque de stabilité, ainsi que la perte du fonds de soutien de l'État qui s'élevait à plus de 200 000 €. Nous reviendrons donc à la semaine de 4 jours à la rentrée prochaine.

Dynamiques, nos 6 Conseils de quartier le sont ! Et je veux ici remercier l'ensemble des Brondillants qui œuvrent dans ces Conseils créés en 2015, et qui vont connaître cette année un renouvellement d'au moins un tiers de leurs membres. Les projets qu'ils proposent se réalisent, tels la zone 30 des Essarts, les aménagements piétons et cyclables, les boîtes à livres, les composteurs. Je leur souhaite de poursuivre dans cette dynamique, de développer la participation et de contribuer à faire évoluer le paysage de notre ville.

Enfin, Bron c'est une ville où l'on aime rester et vieillir. Et je veux vous dire le grand plaisir que nous avons eu à accueillir plus de 2 000 Brondillants lors des quatre après-midi conviviales et chaleureuses de janvier, à l'Espace Albert Camus, à l'occasion de la brioche des boulangers, autour d'un spectacle joyeux de cabaret. Notre attention est portée vers les seniors. C'est pourquoi nous nous engageons avec force dans le projet "Ville Amie des Aînés", qui nous aidera dans nos réflexions et nos engagements à venir.



L'AGENDA DU MAIRE

SAMEDI 3 FÉVRIER

9H 30 - Accueil des nouveaux Brondillants, Hôtel de Ville
15H 00 : Assemblée Générale de la SLHADA, Fort de Bron

MARDI 6 FÉVRIER

20H 30 : Journée internationale de lutte contre les mutilations sexuelles féminines, spectacle F(L)AMMES en partenariat avec le GAMS Rhône-Alpes, Espace Albert Camus

JEUDI 8 FÉVRIER

Remise du Label "Ville Internet". Paris

VENDREDI 9 FÉVRIER

16H 00 : Inauguration des travaux de rénovation de l'école Jules Ferry
18H 00 : Assemblée générale de la MJC, salle Jack Jack

SAMEDI 10 FÉVRIER

14H 30 : Assemblée générale de l'Association du Fort de Bron, Fort de Bron

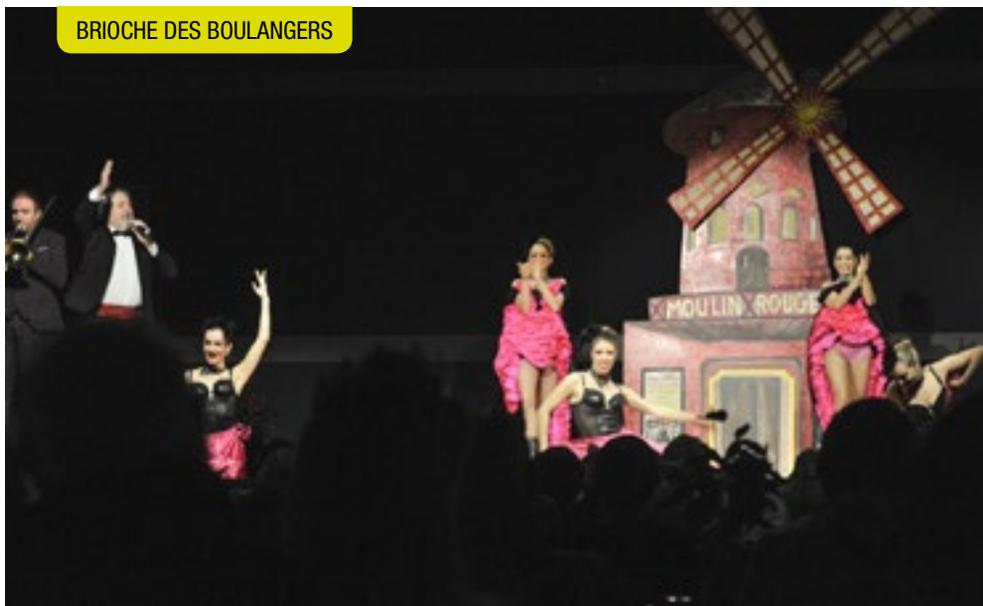
LUNDI 19 FÉVRIER

19H 00 : Séance publique du Conseil Municipal, Hôtel de Ville

DIMANCHE 4 MARS :

9H 00 : 10km de Bron, stade Pierre Duboeuf

BRIOCHE DES BOULANGERS



DU PAIN SUR LES PLANCHES...

L'artisanat a mis la main à la pâte à l'occasion de la Brioche des boulangers, le rendez-vous musical et gourmand offert aux seniors brondillants par la Ville et les artisans boulangers de Bron à l'Espace Albert Camus. Pendant quatre après-midi festives, plus de 2 000 habitants ont savouré les brioches et n'ont pas raté une miette du spectacle de cabaret proposé par l'artiste Philippe Legrand, apprécié les tenues traditionnelles des "Talmeliers" du Bon pain, et applaudi les discours de la Première Adjointe déléguée aux Personnes Âgées, Viviane Lagarde, et du Maire, Jean-Michel Longueval.

SURPRISE



Le Père Noël arrive... en hélico !

Le 23 décembre dernier, à la grande joie des riverains invités pour l'occasion, le Père Noël est descendu du ciel et s'est posé à l'aéroport Lyon-Bron. Les enfants n'ont pas manqué cet atterrissage hors du commun et ont partagé ensemble un moment inoubliable, la joie dans les cœurs et la tête dans les étoiles !

URBANISME

Résidence Opalescence La première pierre posée

Le 12 janvier, la première pierre de la résidence Opalescence était posée à l'angle Bender/Voillot. Un programme de 39 logements locatifs inscrit dans le cadre du projet de Renouvellement urbain de Parilly et portant la signature des architectes de l'Atelier Vera & Associés. Cet événement s'est déroulé en présence d'Hugues Vanel, Président de Foncière Logement, de Marc Pietri, Président du Groupe Constructa, de Cécile Mazaud, Présidente de Mazaud SAS, de Michel le Faou, Vice-président de la Métropole délégué à l'Urbanisme et au Renouvellement urbain, et du Maire, Jean-Michel Longueval.





CÉRÉMONIES DES VŒUX

2018, oser l'avenir !

« Oser l'avenir, c'est avoir de l'ambition pour Bron ». Dans son discours prononcé lors des cérémonies de vœux pour la nouvelle année devant les associations, les entreprises, commerçants et artisans de Bron, et devant le personnel de la Ville, le Maire Jean-Michel Longueval a mis l'accent sur l'importance de « s'occuper du quotidien, du cadre de vie, ce que l'on appelle la proximité, et, dans le même temps, voir plus loin, développer les grands projets, préparer l'avenir de la Ville », avec l'enjeu de « trouver le bon équilibre ». Les invités de ces cérémonies, venus très nombreux, ont pu ensuite échanger avec le Maire et les élus de la Ville, avec Anissa Khedher, Députée de la circonscription, et Annie Guillemot, Sénatrice du Rhône, dans une ambiance conviviale.

INAUGURATION

Des bébés et des parents bien portants !

Le Centre de santé & périnatalité ouvert en septembre dernier dans le bâtiment Atrium en centre-ville a été inauguré le 17 janvier en présence des professionnelles de santé libérales et du Maire Jean-Michel Longueval. Préparation à l'accouchement, psychologie, diététique, accompagnement à la parentalité après la naissance de l'enfant et bientôt gynécologie obstétrique sont au cœur de ce nouvel espace de santé dédié aux adultes et aux jeunes enfants.



DÉMOS



Tout pour la musique !

Ils ont tous accordé leurs violons... violoncelles et altos ! Et pour cause ! Lundi 15 janvier au Centre social Gérard Philippe, les quinze enfants participant au projet "Démós" (Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale) se sont vu remettre officiellement leur instrument en présence de Mireille Spaggiari-Meynet, Adjointe à la Culture, et Robert Herranz, Président du Centre social et culturel Gérard Philippe. Instant d'émotion et de bonheur pour tous les enfants et leurs encadrants. De quoi faire vibrer la corde sensible (lire p 17) !



© DR

© ROLLAND QUADRINI / KR IMAGES PRESSE



EN SAVOIR + EN PHOTO EN CLIQUANT ICI !

REYNALD GIACALONE

« L'inventivité, le dialogue, au cœur de notre projet »

Délégué à la Jeunesse, à l'Éducation populaire et à la Vie associative, l'Adjoint Reynald Giacalone défend des valeurs de partage, d'ouverture et d'intergénération, avec l'appui solide de nombreux partenaires et d'associations engagées. Son exigence : la qualité des relations, et des contenus.



La jeunesse prend un coup de jeune à Bron !

En effet, nous avons renforcé notre action en direction de la Jeunesse, qui valorise l'existant, notamment les chantiers Ville Vie Vacances, qui offrent aux 14/25 ans une expérience de travail pendant les vacances scolaires. La Jeunesse monte en puissance avec de nouvelles actions de prévention et de citoyenneté et un soutien aux associations jeunesse à la hausse dans tous les quartiers. Il s'agit d'outiller les jeunes pour leur avenir ! Innovation également dans le domaine de la musique actuelle, au Jack Jack, mis sur orbite, avec la création de la salle de MAO, du studio d'enregistrement et des box de répétition. Avec la réhabilitation de la MJC Louis Aragon, aussi, qui est par définition un outil pour la Jeunesse, repensé par la nouvelle équipe de direction, qui s'appuie aussi sur la Cyber-base, active auprès des ados et des jeunes, présente dans les quartiers. L'inventivité est également présente dans les équipements de quartier, tournés vers la jeunesse, en termes de prévention, de citoyenneté, de proximité. Et n'oublions pas les 15 000 étudiants de notre territoire... Bron est une ville spécifiquement jeune, une chance !

Cette Éducation populaire, vous y tenez particulièrement...

L'Éducation est la priorité de notre mandat, cela englobe l'Éducation nationale et l'Éducation populaire, aujourd'hui fragilisée avec des subventions régionales en baisse. Au niveau local, la Ville et ses partenaires continuent d'accompagner les structures d'Éducation

populaire, comme le Centre social des Taillis dans le cadre du NPNRU (rénovation urbaine) à Parilly. À Terraillon, CéléBRON est aujourd'hui totalement porté et soutenu par la Ville. Et le succès est au rendez-vous. L'événement piloté par le Centre social Gérard Philippe se déploie sur 12 mois, en lien avec une compagnie culturelle en résidence et surtout avec les habitants de Terraillon, qui se sont appropriés le projet. Aux Genêts, la concertation autour de la réfection du parvis de la Maison de quartier est en cours avec tous les acteurs, les habitants, des représentants de l'annexe Les Genêts, du lycée de l'automobile... Choix des jeux pour les enfants, cheminement, reprise du square..., le projet repose sur l'intergénération, pour que chacun se sente chez lui, dans et aux abords de la Maison de quartier. Aux Essarts, la Maison de quartier se porte bien, c'est un bel équipement, avec un savoir-faire déjà ancien, notamment dans le domaine de la danse. Quant à la MJC, qui rayonne sur l'ensemble de la ville, la rénovation en cours est le fruit d'une réflexion poussée. L'Éducation populaire prend aussi un sacré coup de jeune ! Elle le mérite, et tous ceux qui la pensent "ringarde" sont dans l'erreur ; elle est au contraire une nécessité absolue dans la période de crise que nous traversons...

Les associations brondillantes, nombreuses et dynamiques, avancent main dans la main avec la Ville, avec, ces dernières années, une montée en puissance...

Que de chemin parcouru pour la Ville et les associations de Bron ! Nous avons pérennisé

annuellement le Forum des Associations, puis innové doublement, à la satisfaction de tous, en l'organisant d'une part en centre-ville, à l'Espace Roger Pestourie et square Grimma, et d'autre part, un dimanche, pour offrir une plus grande disponibilité pour les familles. Nous avons créé une Commission Vie Associative (CVA) qui tourne à plein régime, avec notamment pour vocation le soutien aux actions et aux projets associatifs et interassociatifs qui vont dans le sens de l'Éducation et du partage. La CVA, programmée deux fois par an, est par ailleurs l'occasion de décider des actions à mener, dans une démarche partagée avec la Ville. Elle permet de croiser les âges, les projets, les publics, d'informer sur la responsabilité bénévole, de s'appuyer sur les compétences de juristes invités pour l'occasion, de dresser ensemble le bilan du Forum, pour le faire évoluer, innover... En février, un logiciel dédié aux associations sera présenté en CVA, pour les réservations de salles, les changements de statut, les demandes de subventions... J'observe aussi un rajeunissement des équipes dirigeantes dans les grosses associations, c'est une réelle avancée, car elles étaient un peu inquiètes de ne pas voir la relève arriver. Enfin, le service Vie Associative, est désormais rattaché à la Direction des Sports. Il est maintenant installé à l'Espace Roger Pestourie, un lieu que connaissent bien les associations, avec les salles Magnolias et Nénuphars qui leur sont dédiées. Il y a un nouvel élan dans le milieu associatif de Bron !

Le saviez-vous ? À découvrir, la nouvelle rubrique jeunesse sur www.ville-bron.fr

La ville en actions

DÉJÀ RÉALISÉS

- Rattachement du Service Vie associative à la Direction des Sports, pour un meilleur accueil au sein de l'Espace Roger Pestourie
- Création de la Commission "Vie associative", développement du Forum des associations, organisé en centre-ville
- Renforcement de l'action pour la Jeunesse sous la Direction du Pôle Cohésion et Développement Urbain



EN COURS

- Rénovation de la Maison des Jeunes et de la Culture Louis Aragon
- Concertation sur la réfection du parvis de la Maison de quartier des Genêts
- Accompagnement du projet du Centre social des Taillis à Parilly (projet ANRU2)
- Projet d'installation du secteur Jeunes du Centre social Gérard Philippe à l'Espace Jacques Duret à Terraillon (projet ANRU2)
- Présentation d'un nouveau logiciel dédié aux associations



RÉACTION



Lucile Morel

Conseillère municipale
déléguée à la Jeunesse

La Ville soutient et accompagne financièrement les initiatives étudiantes nées sur le campus Porte des Alpes, notamment celles qui disposent d'un lien avec la ville, ses structures socioculturelles ou sportives : pièces de théâtre, concerts, expositions, projets humanitaires... Par ailleurs, chaque jeune de 15 à 25 ans résidant ou étudiant sur Bron, peut bénéficier gratuitement de la carte Bron Campus. Elle permet des réductions dans de nombreux lieux brondillants comme le cinéma les Alizés, l'Espace Albert Camus, la MJC Louis Aragon, la Médiathèque Jean Prévost, le Centre nautique André Sousi, ainsi que dans certains commerces. Une excellente occasion pour profiter des équipements brondillants, même avec un petit budget !



Visite du chantier en présence de l'architecte Gaël Jaffré du cabinet Tekhnè et de Denis Serraille, référent technique de la Ville

TRAVAUX À LA MJC, ÇA AVANCE !

Déjà en grande partie rénovée lors de grands travaux menés par la Ville en 2012 qui ont conduit à la construction d'une nouvelle aile du bâtiment et à l'ouverture d'une salle de concerts, le "Jack Jack", et de ses box de répétition de musique... la MJC Louis Aragon poursuit sa seconde phase de rénovation. Objectif, offrir une meilleure accessibilité et donner un cadre moderne, adapté aux usages actuels à cet équipement phare de l'Éducation Populaire ouvert en 1971, et qui se déploie sur 12 demi-niveaux! Rappelons que la MJC accueille plus de 2 000 adhérents ! Et tout se passe au mieux et dans les temps pour ce chantier d'envergure (budget : 3,7 M d'€). Les travaux de démolition sont achevés. Et cela, sans mauvaise surprise. Comme l'amiante cet été, les murs et les fenêtres ont disparu. Menuiseries, cloisonnement, isolation thermique, électricité, plomberie... en janvier, la

majeure partie des corps d'état était à l'ouvrage. La cage destinée à accueillir l'ascenseur est en place, comme les fondations du futur escalier de secours qui reliera tous les étages. En février, c'est au tour du parvis d'entamer sa mue, alors que la nouvelle entrée — située face à la salle Cosmos — est déjà en place. Avec l'arrivée des beaux jours l'équipement fera peau neuve puisqu'il sera temps de débiter le ravalement de façades.

Rappelons enfin que pendant la durée des travaux, les usagers peuvent retrouver l'administration salle Cosmos, et que 12 activités sont délocalisées à la Maison des Arts, à l'Espace Roger Pestourie ou encore à la Cyber-base. Le "Jack Jack" restant lui ouvert.

+ d'infos : www.mjcbron.fr,

EN BREF

Cohésion et Développement Urbain, nouvelle adresse !

Pour rappel, le Pôle Cohésion et Développement Urbain, qui regroupe également Activ'Idées et le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, est désormais installé dans des locaux appartenant à la Ville, au 152 bis avenue Franklin-Roosevelt, au rez-de-chaussée du bâtiment auparavant occupé par le Centre Communal d'Action Sociale. À la clé, un meilleur accueil du public et des économies dans le budget de la Ville. Pour joindre le Pôle Cohésion et Développement Urbain : 04 72 36 14 60
Activ'Idées : 04 26 10 12 54
Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi : 04 72 36 14 23



EXPOSITION

Passez en mode miniatures...

Pour la 5^e année consécutive, la désormais traditionnelle exposition de maquettes investit les salles festives de l'Espace Albert Camus samedi 24 et dimanche 25 février. Un rendez-vous « *qualitatif et convivial apprécié chaque année par de nombreux visiteurs de tous les âges* », note Jacques Moulin, président du Club de l'Air de la région lyonnaise, association brondillante organisatrice. La renommée de cette belle exposition de maquettes statiques n'est plus à faire, et les exposants viennent de loin pour montrer leurs plus belles pièces et leurs réalisations, sans distinction d'échelle ou de thème avec des avions et des hélicoptères, bien entendu, mais aussi des blindés, des bateaux, des véhicules civils ou militaires, des figurines, du mobilier ou encore des reproductions de monuments... Un rendez-vous unique dans l'agglomération à dévorer avec des yeux d'enfant. Ventes, bourse d'échange, concours... les passionnés, comme les non-initiés apprécieront le travail tout en minutie et en réalisme de quelques-uns des meilleurs maquettistes nationaux. L'occasion de rencontrer et d'échanger avec ces passionnés de la miniature, toujours ravis de parler de leurs techniques, des matériaux, de leurs mises en scène (diormas). Partager, voilà l'état d'esprit des maquettistes. Alors, fin février, petits ou grands, passez en mode miniature !



+ d'infos : club-air-lyon.over-blog.com

Exposition de maquettes, concours et bourse d'échange, le 24 février de 10h à 18h30 et le 25 février de 9 à 17h, à l'Espace Albert Camus, 1 rue Maryse-Bastie. Entrée 3 €, gratuit pour les moins de 16 ans, buvette, parking gratuit

CARREFOUR DE LA BOUTASSE DÉBUT DU RÉAMÉNAGEMENT FIN 2018 !

Le projet était dans les cartons de longue date. Le 15 décembre dernier, lors du Conseil métropolitain, le projet de réaménagement du carrefour de la Boutasse a été acté. Un chantier d'ampleur qui débutera en fin d'année.

L'idée de départ : modifier le système d'échange entre le boulevard Laurent-Bonnevay et l'avenue Franklin-Roosevelt. D'abord pour prolonger l'écran antibruit implanté le long du périphérique côté Est afin d'améliorer la qualité de vie des riverains en réduisant les nuisances sonores. L'ouvrage est actuellement interrompu par la bretelle Sud permettant de rejoindre Bron centre. « La mise en œuvre d'écrans antibruit le long du boulevard, sur sa façade Est, est indispensable afin de protéger les espaces extérieurs et les premiers niveaux d'habitation », remarque le Maire Jean-Michel Longueval, également Conseiller délégué de la Métropole. « L'implantation de ces écrans acoustiques implique de supprimer la bretelle Sud qui permet d'entrer dans Bron-centre et de reporter le trafic sur la bretelle Nord existante qui se dirige aujourd'hui uniquement en direction de Lyon ». Et de créer un nouveau carrefour à feux sur l'avenue Franklin-Roosevelt. Un aménagement anticipé par le Sytral puisque les voies du tramway sont aménagées afin de

permettre la traversée et desservir Parilly. Objectif : rendre plus urbain ce carrefour datant des années 70, époque à laquelle la voiture était largement privilégiée. Le réaménagement de ce carrefour équipé de feux tricolores, de traversées piétonnes et cyclables sécurisées va permettre une plus grande sécurité, notamment des usagers de la Médiathèque, et une meilleure desserte de Parilly Nord. Une seconde voie de circulation en direction de Lyon sera créée. Elle permettra, lorsque les feux pour les automobiles sont rouges, de fluidifier la circulation des tramways. Ce chantier, assuré par la Métropole, fait partie du projet de Renouveau urbain du quartier de Parilly. Il devrait débuter fin 2018 pour une durée estimée de 18 mois.



EN BREF

Travaux rue Jean-Jaurès et avenue des Colannes

Depuis le mois dernier et jusqu'à mi-mars, le remplacement des conduites d'eau potable et des branchements vétustes pour préserver la qualité de l'eau sont en cours rue Jean-Jaurès et avenue des Colannes. Des travaux engagés à la demande de la Ville. Le plan de circulation est modifié pendant les travaux : rue Jean-Jaurès à sens unique (de Salengro à Voillot), rue Paul-Pic à sens unique (de Delaigue à Genièvre), avenue des Colannes fermée à la circulation de 8 à 17 heures, à l'exception des riverains. Une fois ces travaux achevés et réalisés, en concertation avec les habitants, la chaussée sera refaite et une première phase de marquage sera réalisée avec la mise en place de chicanes afin de faire ralentir le trafic. Des mesures seront ensuite effectuées pour voir si la vitesse a effectivement baissé.

+ d'infos : www.ville-bron.fr



T6 TRAMWAY T6

DEBOURG <>
HÔPITAUX EST

Chantier

T6, l'actu des travaux

Une nouvelle phase de travaux d'aménagement boulevard Pinel entre les rues Laennec / des Essarts et les avenues Rockefeller / Franklin-Roosevelt se poursuivent du côté des numéros pairs vient de débuter. À cette occasion, le boulevard Pinel passe en sens unique montant depuis les rues Laennec / des Essarts en direction des avenues Rockefeller / Franklin-Roosevelt jusqu'à fin décembre 2018 (période indicative qui peut évoluer). Les accès riverains sont conservés. Les stationnements du côté des numéros impairs sont maintenus. Un itinéraire de déviation est mis en place par l'avenue Rockefeller, le boulevard Ambroise-Paré et la rue Laennec. À partir du 5 mars, la contre-allée du boulevard Pinel, côté Bron, sera condamnée. Si l'accès des riverains sera maintenu, le stationnement ne sera pas possible sur la contre-allée.

Suivez le projet T6 sur la page Facebook dédiée : www.facebook.com/Ligne.T6

Pour tout renseignement concernant les bus, vous êtes invités à prendre contact avec Allo TCL au 04 26 10 12 12.

Pour en savoir + sur les travaux en cours et à venir : Sandrine Besson, chargée de communication du projet au Sytral, besson@sytral.fr, 04 72 84 58 13.

Pour s'informer sur les travaux et les géolocaliser : www.ville-bron.fr

RECENSEMENT INSEE BRON CONFIRME SON ATTRACTIVITÉ

Les derniers indicateurs de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) publiés récemment confirment le dynamisme et l'attractivité de la ville. Présentation en chiffres.

Les derniers chiffres du recensement publiés fin décembre par l'INSEE indiquent une hausse de la population à Bron, avec 1 977 habitants en plus. De 38 717 habitants en 2010 elle est passée à 40 694 au 1^{er} janvier 2018. Bron dépasse donc légèrement le seuil symbolique des 40 000 habitants, signe de son attractivité, de son accessibilité, de sa vigueur économique, de sa qualité de vie, de son identité dans la Métropole. La ville accueille en effet de nombreux équipements d'agglomération. Des événements culturels, sportifs, scientifiques et associatifs de renom jalonnent également son calendrier, riche en manifestations. La ville se trouve au cœur des grandes infrastructures de transport. Un atout indéniable pour expliquer le dynamisme économique du territoire qui compte plus de 20 000 emplois que l'on retrouve essentiellement dans le secteur tertiaire (informatique, téléphonie, services à la personne...), tant dans le secteur privé avec la présence de deux grands parcs d'activités qui regroupent plus de 250 entreprises et de grandes enseignes commerciales, que dans le secteur public avec notamment les hôpitaux Neuro-cardio, l'Hôpital Femme Mère-Enfant, le Vinatier, qui font de Bron une ville hospitalière, connue pour son excellence médicale et

la qualité de ses équipements (lire notre dossier sur les hôpitaux de Bron Magazine de janvier dernier). Sans compter son aéroport d'affaires, le 3^e en France après ceux du Bourget et de Nice, une très bonne carte de visite internationale. Enfin, cette croissance de la population brondillante est à l'image de l'évolution d'Auvergne-Rhône-Alpes, région

Bron en chiffres

- Superficie : 1 010 ha
- Population : 40 694 habitants
- Santé : 4 hôpitaux
- Enseignement : 23 établissements scolaires, 3 collèges, 3 lycées (1 général et 2 professionnels), 1 Université
- Culture : 1 Médiathèque, 1 cinéma, 1 centre culturel, 1 MJC, 1 centre chorégraphique de danse hip-hop
- Espaces verts : de nombreux parcs, 1 hippodrome, 1 Fort
- Détente : 5 squares, 47 aires de jeux, 24 km de pistes cyclables, 6 km de voie verte
- Loisirs : 300 associations, 1 centre nautique (bassin olympique), 4 stades de football, 1 piste d'athlétisme, 2 boulodromes, 6 gymnases, 1 halle des sports, 7 terrains multisports, 7 plateaux sportifs, 8 courts de tennis (2 couverts)



Place de la Liberté

Circulation et stationnement

Afin de sécuriser les déplacements place de la Liberté, à la demande des habitants, des clients du marché et en lien avec les forains, la contre-allée côté Est sera fermée à la circulation automobile, à partir du printemps, les lundis et vendredis matins, jours de marché, à l'exception des forains. Des panneaux et des barrières seront installés prochainement. Parallèlement, pour faciliter le stationnement des clients du marché et la rotation des véhicules, la zone bleue côté Camille-Rousset sera étendue.



EN BREF

Nouveaux habitants, bienvenue !

Pour rappel, la Ville de Bron souhaite la bienvenue aux nouveaux Bronillants en les accueillant samedi 3 février, de 9h30 à 12 heures, à l'Hôtel de Ville. Seul ou en famille, enfant, jeune, moins jeune, ou à la retraite, c'est l'occasion ou jamais de partir à la découverte de leur nouvelle ville !

+ d'infos : www.ville-bron.fr

Émile Béjuit, lycée solidaire

Jusqu'au 8 février, le lycée Professionnel Émile Béjuit organise une collecte pour les Restos du cœur dans l'établissement : les élèves sont invités à rassembler, par classe, le plus de denrées possible. Les classes les plus généreuses gagneront un prix offert par le Conseil de la Vie lycéenne. Le fruit de la collecte sera remis aux Restos vendredi 9 février, par les élèves conducteurs routiers, sous l'autorité de leurs professeurs. La solidarité sur les chapeaux de roues !

+ d'infos : emile-bejuit.lycee.rhonealpes.fr



LES PARENTS ONT CHOISI LA SEMAINE DE 4 JOURS

Au terme d'une vaste consultation, les parents d'élèves se sont prononcés à une majorité claire pour le retour à la semaine de 4 jours. Comme le Maire s'y était engagé, la Ville appuiera cet avis auprès de l'Éducation nationale, qui reste décideur sur les rythmes scolaires, pour une mise en place dès cette rentrée. La Ville maintenant l'exigence d'un périscolaire de qualité.

Fin 2017, une large concertation (questionnaires distribués aux familles, et une possibilité de répondre aussi sur le site web de la Ville) était organisée auprès de tous les parents d'élèves scolarisés à Bron afin de connaître leur avis pour l'organisation du temps scolaire à la rentrée prochaine. 1 828 questionnaires ont été renseignés, soit 66% des familles ayant au moins un enfant scolarisé. Le dépouillement laisse apparaître une nette préférence pour un retour à la semaine scolaire de 4 jours, puisque c'est le choix de 69,4% des exprimés. Cette position est confortée par les avis favorables au retour à la semaine de 4 jours exprimés par les équipes pédagogiques des 9 Conseils d'école sur 15 en tout, qui ont soumis cette question au vote, les 6 autres Conseils d'école ne s'étant pas encore prononcés. Conformément à l'engagement du Maire, Jean-Michel Longueval, c'est l'organisation de la semaine scolaire de 4 jours que la Ville de Bron proposera très prochainement au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) pour la rentrée 2018. Une délibération dans ce sens sera d'ailleurs soumise au prochain Conseil Municipal, le 19 février. Ce changement d'organisation n'altérera pas la volonté de la Ville de poursuivre le travail engagé pour l'amélioration des temps périscolaires, et ce, malgré la perte financière de l'État. La Ville poursuivra donc l'organisation de l'accueil périscolaire le matin à partir de 7h 30, durant la pause méridienne et le soir jusqu'à 17h 45. Les modalités de contenu seront présentées aux parents d'élèves et dans Bron Magazine ultérieurement.



EN BREF

Inscriptions scolaires, c'est le moment

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2018 ont lieu **jusqu'au 18 mai**. Elles se font sur rendez-vous à l'accueil de l'Espace Roger Pestourie, Pôle de services municipaux (21, place du 11 Novembre 1918), et concernent les enfants brondillants qui entrent en première année de maternelle et les enfants dont la famille vient d'arriver à Bron et qui s'inscrivent, soit en maternelle, soit en élémentaire (quelle que soit la classe). Pour préparer votre rendez-vous à la Direction de l'Action Éducative, vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription scolaire 2018-2019 sur www.ville-bron.fr, le remplir et l'apporter accompagné des pièces justificatives. Vous pouvez aussi faire votre demande de pré-inscription en ligne sur l'Espace École : <https://espace-ecole.ville-bron.fr>

+ d'infos : www.ville-bron.fr

+ DE SERVICES

Toutes vos publications en ligne !

Un Bron Mag ou ses suppléments vous manquent et tout est dépeuplé ? Retrouvez-les tous dans le Kiosque sur www.ville-bron.fr puis feuillotez et écoutez-les en ligne ! Autres atouts : vous pouvez aussi les télécharger et même vous abonner pour les recevoir directement dans votre boîte mail au début de chaque mois !



Sur votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur, consulter en toute tranquillité toutes les publications éditées par la Ville, c'est possible ! Rendez-vous sur la page d'accueil du site web de Bron sur le Kiosque. Vous y trouvez immédiatement accessible le dernier numéro de Bron Magazine. Un clic et vous pouvez le feuilloter ! Des flèches de navigation vous permettent également de découvrir les six derniers numéros du magazine municipal et de ses suppléments.

ABONNEZ-VOUS !

Vous en voulez davantage ? Appuyez sur le "+" à côté du Kiosque et l'éventail de toutes les publications s'ouvre ! À vous les Bron Magazine, Bron en poche, Bron Quartiers, Bron Seniors, Bron en classe, Bron en sport et Quoi de neuf, le journal du Conseil Municipal d'Enfants. Vous y retrouverez même les "Grands entretiens", un florilège d'interviews de personnalités de tous horizons (chercheurs, philosophes, écrivains...) ayant participé à différents événements à Bron. Plusieurs possibilités vous sont alors offertes : les parcourir à votre guise, les enregistrer et... les écouter ! Vous êtes en quête d'un numéro particulier ? Le moteur de recherche est là pour vous aider avec des filtres par type de publication ou par date. Enfin, n'hésitez pas non plus à vous abonner via le formulaire dédié : vous aurez votre Bron Magazine en version numérique en début de mois. Bonne lecture !

CONSEILS DE QUARTIER, LA DYNAMIQUE PARTICIPATIVE SE POURSUIT...

Après trois ans de mandat, de multiples réunions et assemblées générales, et surtout beaucoup de projets enthousiasmants, les six Conseils de quartiers de Bron s'apprêtent à accueillir de nouveaux membres. Comme le prévoit leur charte de fonctionnement — votée en conseil municipal le 28 avril 2014 — ils se renouvellent partiellement, au tiers a minima. L'occasion pour les Bronnillants qui le souhaitent, de prendre part à leur tour à la vie de leur quartier et de la cité, à leur aménagement, en apportant de nouvelles idées, en faisant émerger de nouveaux projets. En 2015, la mise en place des Conseils de quartier avait déjà suscité l'adhésion au projet avec plus de 300 candidatures pour 180 places. **Du 5 février au 19 mars**, les Bronnillants pourront donc se déclarer candidats, et après tirage au sort, s'engager pour 3 ans, et devenir force de proposition aux côtés des Conseillers. Certains vont s'arrêter, pour des raisons personnelles, ou parce que leurs objectifs sont atteints. D'autres poursuivent. Bron Magazine en a rencontré certains. Ils témoignent ici de leurs motivations et partagent l'expérience acquise, prêts à accueillir de nouvelles énergies, de nouvelles propositions.

« **E**n matière de proximité, a rappelé le Maire, à l'occasion de ses vœux, « Je veux remercier l'ensemble des Conseillers de quartier qui s'investissent depuis juin 2015. C'est par l'échange avec eux, et à travers eux avec les habitants, que nous sommes arrivés à mettre en œuvre bon nombre de projets ». En effet, que d'échanges constructifs, de réalisations menées et de projets concrétisés lors de ce premier mandat par les six Conseils de quartiers bronnillants ! Après une période de mise en place et de rodage bien légitime, très vite, ils ont trouvé leur rythme de croisière, illustrant parfaitement ce qu'est la démocratie participative à l'échelle locale. En 3 ans, tous ces bénévoles — femmes, hommes, jeunes, moins jeunes, seniors, membres associatifs, acteurs du



Vous aussi, devenez Conseiller !

monde économique... — devenus Conseillers de quartier ont appris à se connaître, à avancer ensemble. Tous avec une même envie : œuvrer au service de l'intérêt collectif à l'échelle de leur quartier. Et forcément de leur ville. Certains projets sont ainsi devenus "Interquartiers". Par exemple, les boîtes à livres. Ou encore, la réflexion sur les déplacements à vélo associant une trentaine de conseillers, des acteurs locaux associatifs et économiques. Mais aussi la participation aux balades de l'arbre en ville, action de valorisation du patrimoine arboré menée avec un groupe de personnes âgées du CCAS, les services la ville et des spécialistes des arbres.

AGIR ENSEMBLE

Des initiatives qui parfois amènent les Conseillers brondillants à aller voir ce qui se fait ailleurs, dans d'autres territoires de la Métropole, dans d'autres Conseils de quartier. Une façon d'enrichir les réflexions et les expériences. Alors pourquoi s'engager dans son Conseil de quartier ? D'abord, car ce sont des lieux où l'on fait l'apprentissage de la citoyenneté, que l'on pratique par le débat, par l'échange. Ensuite parce que participer permet de mieux comprendre l'action publique, les champs de compétences de la Ville, de la Métropole... Enfin parce qu'en tant que Conseiller de quartier, on contribue à

l'aménagement, à l'animation de son quartier au travers d'actions, de projets de diverses natures. Réaménager une place. Installer un composteur collectif. Ajouter du mobilier urbain. Sensibiliser au tri et au recyclage... Ou encore simplement faire la fête entre voisins... Les raisons, les motivations de s'inscrire dans les Conseils de quartier sont nombreuses et propres à chaque engagement. Ce qui est certain, c'est que tous ces habitants volontaires partagent un même enthousiasme, une même exigence, une même bonne humeur aussi, dans la concertation et dans leurs interventions du quotidien. Tous ont développé du lien social et sont devenus des interlocuteurs, des acteurs écoutés et entendus par la Ville, qui les accompagne, facilite et finance leurs projets. Véritables experts de leur territoire, leur connaissance du terrain est une richesse et une manne précieuse d'informations pour l'action de la Ville. Propreté, fleurissement, déplacements, accessibilité, cadre de vie, animations... au quotidien — au travers des "diagnostics en marchant" par exemple —, ou lors des grands événements qui animent Bron, les Conseillers de quartier sont aujourd'hui des interlocuteurs de premier plan. Si, à votre tour, vous avez envie de tenter l'aventure, et d'apporter votre contribution, votre réflexion, et faire, ensemble, la ville de demain, n'hésitez pas, **vous avez jusqu'au 19 mars pour candidater !**



Djamel Bouabdallah,
Adjoint délégué aux Conseils de quartier Roosevelt-
Jardins du Fort-8 Mai / Parilly / Essarts-Charmillles

« Rejoignez les Conseils ! »

« Je veux remercier tous les Conseillers pour leur implication, leur participation, leur investissement. Que de belles réalisations et contributions — déplacements, circulation piétonne, rencontres conviviales... — depuis leur installation ! Ce sont aussi des espaces d'expression, d'échanges et de concertation qui traduisent notre volonté d'associer les habitants au devenir de notre ville, de leur ville, toujours dans l'intérêt général. Trois ans après leur création, et après une période normale de mise en place, leurs réflexions débouchent aujourd'hui sur des actions concrètes : zone 30, composteurs collectifs, mise en lumière de cheminement piéton au bois des Essarts, sensibilisation au tri, accueil des nouveaux arrivants... Avec leur renouvellement partiel, j'invite tous les Brondillants qui le souhaitent à rejoindre ces instances créatrices de lien, et à apporter leur expertise d'habitant et leurs idées pour aller encore plus loin ».

Conseils de quartier : des permanences pour s'informer

- Essarts/Charmillles : **mardi 27 février à 18h**, Maison de quartier Essarts
- Genêts/Lacouture : **mercredi 28 février à 10h**, Bibliothèque des Genêts, et **mardi 13 mars à 18h**, Maison de quartier des Genêts
- Terrailon : **samedi 3 mars à partir de 10h** devant les commerces, rue Marcel-Barnet (marché)
- Reims/Curial/St-Jean : **dimanche 4 mars à 10h**, place Curial (marché)
- Parilly : **lundi 5 mars à 18h**, Espace Parilly
- Roosevelt/Jardins du Fort/ 8 mai 1945 : **mardi 13 mars à 18h**, Maison des Sociétés

Et aussi...

"Grand Lyon demain", une rencontre autour des initiatives solidaires et participatives métropolitaines et brondillantes **lundi 12 mars à 18h30 à l'Espace Roger Pestourie**. Un partenariat entre la Métropole, la Ville de Bron et MOUVES (Mouvement des Entrepreneurs Sociaux), association qui fédère partout en France les dirigeants d'entreprises sociales. Une rencontre ouverte au grand public, avec un film documentaire suivi d'un forum associatif, proposée à tous les Conseillers, anciens comme nouveaux candidats.

GENÊTS / LACOUTURE
Maison de quartier des Genêts
10, rue Jacques-Daligand - 04 78 54 26 15
cqgenetslacouture@ville-bron.fr

TERRAILLON
Espace Jacques Duret
37, rue Hélène-Boucher
cqterraillon@ville-bron.fr

ESSARTS / CHARMILLES
Maison de quartier des Essarts
21, rue du Parc - 04 78 74 25 37
cqessartscharmilles@ville-bron.fr

REIMS / CURIAL / SAINT-JEAN
MJC Louis Aragon
Place Gaillard-Romanet - 04 78 26 87 25
cqreimscurialsaintjean@ville-bron.fr

PARILLY
La Galaxie
Accès par la rue Paul-Pic
cqparilly@ville-bron.fr

ROOSEVELT / JARDINS DU FORT / 8 MAI
Maison des Sociétés
Square Grimma - 04 72 36 13 66
cqrooseveltjardinsdufort8mai@ville-bron.fr

Renouvellement mode d'emploi

Trois ans qu'ils ont été créés, trois ans déjà de réalisations et d'innovation ⁽¹⁾ et, comme prévu, une invitation au renouvellement partiel du collège "Habitants", un tiers à minima. Courant décembre, les membres sortants ont donc été invités à exprimer leur désir de poursuivre ou non leur engagement pour la période 2018-2021. **Du lundi 5 février, et jusqu'au lundi 19 mars, la Ville procède au renouvellement.** Les candidats peuvent se faire connaître, **en remplissant le formulaire de candidature disponible sur le site Internet de la Ville, ou en le récupérant à l'Hôtel de Ville, puis en le déposant une fois complété.** Début avril, les nouveaux conseillers seront tirés au sort. Si les candidats sont plus nombreux que les places disponibles, une liste d'attente sera créée et utilisée en cas de désistements en cours de mandat. Comme ce fut déjà le cas en 2015. Avec toujours la volonté de garder un équilibre dans la parité, dans la représentation de l'ensemble du territoire, mais aussi entre les générations. Aucun élu du Conseil municipal ne peut être membre des Conseils de quartier par souci de neutralité. Seuls les adjoints de quartier y participent en tant qu'élus référents. Les membres de chaque Conseil de quartier sont répartis dans 3 collèges : un collège de personnes représentant les institutions et associations du quartier (5 à 10 personnes), un collège de personnes représentant les acteurs économiques locaux (3 à 5 personnes), et un collège d'habitants du quartier (30 personnes). Ces 6 conseils de quartiers, créés sur la base de la réalité historique et géographique de la ville, ont comme objectif d'inciter les citoyens à agir aux côtés de la Ville afin d'améliorer le quotidien de tous les Bronnillants.

⁽¹⁾ Les Conseils de quartier ont été mis en place par délibération du Conseil municipal le 28 avril 2014

Pour joindre le service municipal en charge du suivi des Conseils de quartier
Tél : 04 72 36 14 28, conseilsdequartier@ville-bron.fr
+ d'infos sur www.ville-bron.rubrique/Ma_Ville_en_actions/Ma_Ville_je_participe!

Françoise Mermoud, Adjointe déléguée aux Conseils de quartier Genêts-Lacouture / Terrailon / Reims-Curial-Saint-Jean

« Bienvenue aux idées nouvelles ! »

« Les Conseillers de quartier sortants ont fait un travail remarquable. C'était leur premier mandat, et une première expérience aussi pour les services et les élus municipaux, avec un bilan très positif, marqué par le dynamisme et l'esprit d'ouverture sur d'autres quartiers de Bron et de villes voisines. Nous sommes tous extrêmement satisfaits de ce dispositif, les Conseils ont trouvé chacun leur rythme, leur organisation. Les projets et les réalisations sont originaux, créent du lien social dans les quartiers, et même au-delà. Aussi, j'invite tous les habitants, les jeunes et les nouveaux Bronnillants en particulier, à venir apporter leur contribution, leurs idées diverses et variées dans les prochains Conseils de quartier, à venir s'investir dans l'action publique. Du sang neuf amène toujours des idées nouvelles. On compte sur eux, et ils peuvent compter sur nous ! »



Ils sont engagés dans les Conseils...



ROOSEVELT / JARDINS DU FORT / 8 MAI 1945



Frédéric Leonard

« *Le respect des uns et des autres* »

« *Motivé pour contribuer à la vie de mon quartier — sans pour autant “révolutionner” la ville — j’ai présenté ma candidature lors du lancement des Conseils de quartier. Comme il y avait plus de candidats que de places, il y a eu tirage au sort et... je me suis trouvé sur liste d’attente. Déception ! Mais c’était le jeu. Aussi, j’ai été très heureux d’être contacté suite à des désistements. J’ai donc rejoint le Conseil en cours de route, contribué au travail mené en Interquartiers sur la cyclabilité. J’espère être reconduit dans ce nouveau mandat, poursuivre les réflexions qui ont émergé pour améliorer la place de la Liberté, de manière à la rendre plus conviviale, mieux gérer les flux de circulation et limiter les nuisances, notamment sonores. Un sujet déjà abordé par le Conseil de quartier Reims/Curial/Saint Jean, avec qui nous pourrions avancer ensemble. Mon souhait, c’est que chacun puisse apporter des idées, faire preuve d’inventivité, remplir cette page blanche qui se trouve devant nous. Il faudra ensuite mettre nos projets en musique et être force de propositions. Ce sera notre manière à nous, Conseillers, de participer au bien vivre ensemble, d’œuvrer pour des réalisations qui satisferont les uns dans le respect des autres ».*

GENÈTS / LACOUTURE

Sandrine Baligand

« *Nous sommes écoutés et entendus* »

« *J’habite rue Lacouture, et j’ai d’abord rejoint le Conseil de quartier afin de me tenir informée du projet de la ZAC des Terrasses (ex-caserne Raby), mais aussi pour participer à la vie de ma commune. Après un temps nécessaire de mise en place, aujourd’hui il y a une belle dynamique et plusieurs projets ont vu le jour. À titre personnel, j’ai notamment participé à la “Faites de la propreté”, une animation réussie autour du tri et du recyclage avec plus de 90 personnes, notamment des lycéens et enseignants du Lycée de l’Automobile, des enfants du quartier... À refaire à l’échelle “interquartiers” peut-être ! Notre réflexion porte aussi sur divers aménagements de voirie suite à des observations de terrain, l’embellissement des espaces du quartier par du fleurissement, une réflexion avec d’autres conseils sur les déplacements à vélo... Mon souhait pour la suite ? C’est que davantage d’habitants s’impliquent sur le secteur Lacouture. Cela demande bien sûr un peu de temps, mais c’est très enrichissant en termes de rencontres, d’échanges. Et puis, nous sommes écoutés, entendus et très bien accompagnés. Si nos réflexions n’étaient qu’un coup d’épée dans l’eau, je ne poursuivrais pas mon engagement ».*



TERRAILLON



Luc Gauthier

« *Le Conseil de quartier, ce n’est pas du pipeau !* »

« *J’habite à Terrailon depuis 10 ans, je ne suis donc pas tout à fait nouveau, ni ancien, dans la ville ! À la retraite, j’ai pu consacrer du temps au Conseil de quartier. Ma femme était conseillère de quartier à Terrailon, moi suppléant. Concrètement, j’ai pris le train en route mi-2015, avec la volonté de participer au débat sur la transformation urbaine en cours, avec une certaine curiosité : cela sert-il vraiment à quelque chose ? Les habitants sont-ils vraiment écoutés ? Bref, je voulais voir... Et j’ai vu ! Ce qui se passe dans ce Conseil est intéressant et constructif. Tous les problèmes collectifs, du quartier, de la ville et des liens extérieurs, ont été posés sur la table. Chacun a apporté des solutions, ce qui a ouvert des pistes de réflexion et d’actions, notamment sur la réorganisation de la place Jean-Moulin (ndlr : lire Bron Quartiers page 2). Mais aussi sur l’aménagement du futur Parc Marcel-Bramet, avec des réunions bien préparées et la réelle prise en compte de nos avis. Les Conseils de quartiers, ce n’est pas du pipeau ! »*

ESSARTS / CHARMILLES



Jean-Paul Vizier
« Il est temps de mener des actions collectives »

« J'ai quitté Lyon 8^e pour les Essarts, attiré par ce quartier verdoyant et par une ville dynamique, notamment en matière de fleurissement. Il y a 3 ans, j'ai présenté ma candidature, pour améliorer plus encore la tranquillité du quartier, proposer mes idées, notamment en

termes de circulation automobile, cycliste et piétonne. Nous avons travaillé main dans la main avec les services de la Ville et de la Métropole pour le déploiement de la zone 30. Je souhaite poursuivre ma participation au Conseil de quartier, pour continuer à m'impliquer dans la Commission dédiée au Plan de cyclabilité dans la ville, et aussi pour optimiser le recours à la production d'électricité solaire, les conseils en matière d'isolation de l'habitat. Ce qui participe au Plan climat, à la lutte contre les émissions de CO₂ et le bruit me motive. J'ai l'occasion de comparer la France et certains pays en avance sur nous. Il est temps de mener des actions collectives, notamment dans les quartiers. Enfin, j'aimerais œuvrer pour préserver, voire planter des arbres, ce qui participerait à la baisse des températures l'été ».

REIMS / CURIAL / SAINT-JEAN

Cendrine Salomé
« Ce n'est que du positif ! »

« Sur liste d'attente au départ, je n'ai intégré le Conseil qu'au cours de la première année et j'en suis très contente. J'ai pu m'investir dans des projets qui me correspondaient bien comme la boîte à livres, une dynamique participative interquartiers. Mais aussi le composteur collectif square Ampère. Je fais partie des référents qui gèrent les permanences chaque samedi, et nous sommes très satisfaits puisqu'il affiche complet avec même des personnes sur liste d'attente ! Nous

avons aussi fait des propositions en terme d'aménagements de l'espace public. À titre personnel, j'aimerais qu'une réflexion s'engage sur des jardins partagés, peut-être à proximité du composteur, et sur la mise en place de toilettes sèches publiques. Nous pourrions aussi réfléchir à un lieu de rencontre ouvert et identifié dédié aux ados. Bien sûr, cela demande du temps. Profondément tournée vers l'autre, je suis déjà bien engagée dans le tissu associatif local et humainement c'est une super expérience qui permet de mieux connaître la ville, ses acteurs, ses habitants... Bref, que du positif ! Et puis il y a une certaine fierté à voir ses projets se concrétiser. On est utile comme citoyen. C'est pour cela que je poursuis ».



PARILLY

Muriel Boutin
« On avance, on fait ensemble »

« J'ai toujours habité à Parilly, il était donc logique que je m'implique dans les Conseils de quartier ! C'est une très bonne expérience, on rencontre des gens d'horizons différents, et puis cela permet de travailler main dans la main avec l'Espace Parilly, les habitants et les acteurs du quartier. On avance, on fait ensemble. Suite au diagnostic en marchant réalisé début 2017, nous faisons remonter des demandes d'habitants. Il est important de collecter leurs souhaits, pour que les actions du Conseil répondent véritablement à leurs attentes, en particulier en ce qui concerne le cadre de vie : installation de bancs très demandés par les mamans, pose de ralentisseurs, pare-ballon souhaité par les jeunes utilisateurs du city stade ou création d'un cheminement piéton vers l'école Saint-Exupéry... Mais c'est aussi essentiel en termes d'animations, notamment intergénérationnelles. Nous espérons aussi beaucoup des relations qui nous unissent au Centre social du Petit Taillis, avec lequel nous devons avancer. Les habitants ont à cœur de vivre dans un quartier dynamique, avec plus de commerces et de services de proximité. C'est notre rôle que ça bouge à Parilly. Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice. Il ne faut pas hésiter, venez partager vos idées ».



Déjà réalisés...

- Boîte à livres place Curial
- Composteurs collectifs aux Glycines (square Ampère) et aux Essarts
- Signalétique et réaménagement de la place Jean Moulin
- Aménagement rue de la Marne
- Zone 30 aux Essarts
- Fleurissement en pieds d'arbres et embellissement avec du fleurissement
- Sensibilisation au "zéro pesticides" dans les espaces publics
- Diagnostics et propositions pour l'amélioration des conditions de circulation des voitures en termes de flux, vitesse, stationnement mais aussi sur la place des piétons et des vélos
- Animations sur le tri et le recyclage
- Diagnostics en marchant et aménagements et gestion d'espaces extérieurs à Parilly Centre, Nord et Sud et à Terraillon
- Fêtes "Bron voisins"...

En cours et/ou en projet...

- Réflexion partagée sur les déplacements à vélo à Bron et réalisation d'une carte des itinéraires cyclables
- Jardins partagés
- Projet d'aménagement des abords de la Maison de quartier des Genêts
- Balades de l'arbre en ville : valorisation du patrimoine naturel autour des arbres en centre-ville et à Parilly, et réalisation d'un guide et panneaux d'information sur les arbres repérés
- Place de la Liberté : proposition afin d'étudier une requalification de la partie Nord
- Diagnostics en marchant à venir sur l'éclairage et les espaces publics du quartier à Terraillon...



Andrée, dresseuse et montreuse de légumes !

Pour attendre les fêtes, un spectacle humoristique de la Cie "Les Zanimos" a été proposé aux habitants, notamment à une quarantaine d'élèves de l'école Pierre Cot, par le Centre social Gérard Philipe. Au menu : salade de blagues pimentées et soupe de jeu de mots dans ce spectacle qui mettait en scène des légumes de tous horizons, enchaînant pirouettes et concerts, accompagnés d'un piment cracheur de feu, d'un fenouil rebelle, ainsi qu'un groupe de poireaux gentlemen, chanteurs et enrhumés. On a pu aussi applaudir le chœur des champignons joyeux, l'orchestre des carottes dirigé par Jucy, Simon l'oignon, Erika et Jucy les carottes, Ginette la patate, Gino la tomate italienne acrobate et bien d'autres... Un spectacle des plus savoureux dirigé par Andrée Kupp dresseuse de légumes !



DÉMOS, EN AVANT LA MUSIQUE !

La musique comme facteur d'épanouissement et de lien social. C'est le pari du dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale Démos, lancé récemment dans la Métropole et auquel participent quinze enfants brondillants.



Démos Lyon Métropole, en chiffres

- 8 groupes de 15 enfants, dont 1 groupe de Bron
- Âge des participants : de 7 à 9 ans
- Autant de filles que de garçons
- Un concert de clôture de la première année à l'Auditorium le 23 juin 2018 !

« On va jouer dans des concerts avec... La lumière brille dans les yeux de Jean Moulin impliqués dans le cent-vingt enfants se sont engagés au sein de ces jeunes à l'Auditorium de Lyon en décembre chacun leur instrument au Pôle lecture Terrail du secteur Jeunes du Centre social Gérard

Bron, « ce projet est formidable, car il permet à des enfants de découvrir la musique classique et de jouer d'un instrument, ce qui n'est pas fréquent à Terrailon. Et Démos est pensé sur du long terme, les enfants s'engagent à se réunir 4 heures par semaine, pendant trois ans, encadrés par des musiciens professionnels et par Annick Vincent, référente pour l'Accompagnement scolaire du Centre social. Non seulement ils vont développer des compétences relatives à la musique, mais aussi à la relation aux autres, l'estime de soi, la rigueur, l'assiduité... Des atouts qui leur serviront toute la vie, qui renforcent la confiance en eux ! ». Lors de la première réunion de tous les enfants de Démos Lyon Métropole à l'Auditorium, Myriam Picot, Vice-Présidente déléguée à la Culture de la Métropole, soulignait l'importance de la participation des enfants dans le projet, « Une façon de reconnaître et d'encourager le renouvellement des modèles pédagogiques déjà largement amorcé par les conservatoires et les écoles de musique du territoire, en incitant ceux qui ne s'y intéressaient pas encore à s'y engager. Ce projet met en lumière des initiatives où les enfants s'impliquent sur la durée ». La musique, pour vivre en harmonie !

EN BREF

Festum, des animations monstres !

Il paraît que des monstres sont apparus dans le quartier grâce à la Cie des Transformateurs qui s'installe à Bron jusqu'au printemps (lire Bron Magazine de décembre) ! Pour mieux les connaître, invitez-vous et participez aux rendez-vous qui se déroulent



à la Médiathèque Jean Prévost pendant les vacances d'hiver... sans crainte ! Les mardi 13 février à 14h au Pôle Lecture Terrailon et jeudi 15, même heure à l'Annexe Les Genêts, customisez votre sac en tissu à l'aide de fils, feutres, peinture, boutons et apprenez diverses techniques créatives. Mercredi 14 février à 15h à la Médiathèque Jean Prévost, venez partager un délicieux frisson en famille avec le film "Chasseur de monstres", une nouvelle aventure des créateurs de Schrek et Dragons. Enfin, fabriquez de monstrueux masques les 20 et 23 février à la Médiathèque avec l'illustratrice Sophie Glade. On crée des nez, des barbes, des cheveux, des pommettes, on choisit les plus chouettes, on imprime en sérigraphie et on façonne son masque fantasmagorique en 3D ! Même pas peur ! + d'infos : www.mediathèquebron.fr



Zina, 8 ans

« Je vais apprendre à jouer du violoncelle, ça me fait bizarre ! Je ne sais pas encore si ça sera facile ou pas, mais des adultes seront là pour tout nous expliquer. J'aime bien cet instrument, je le trouve joli. Comme tous les enfants du groupe, je suis autorisée à le ramener chez moi. Je vais en prendre soin car il est fragile. Mes parents sont très contents que je participe à ce projet. Moi aussi, je suis vraiment contente ! Et puis je suis impatiente à l'idée de retourner à l'Auditorium et aussi d'aller à Paris pour montrer ce que l'on aura appris lors de concerts ! ».

MA LANGUE, MON HISTOIRE

C'est la 2^e année que le Centre social du Grand Taillis propose une série d'ateliers artistiques autour des langues et cultures du monde, en partenariat avec la compagnie les ArTpenteurs. Point d'orgue du projet : des habitants ont participé au spectacle "La clé des langues" avec les ArTpenteurs le 24 janvier à Pôle en Scènes.

Le projet "Langues parlées, ici et ailleurs", animé par la Cie théâtrale des ArTpenteurs, s'est déroulé en décembre sur plusieurs sites de Bron dont les Centres sociaux des Taillis, la Médiathèque Jean Prévost, Pôle en Scènes... En lien avec l'association Droit pour tous et Forum Réfugiés, 6 groupes ont pu être constitués, pour un total de 32 participants réguliers et pas moins de 13 langues différentes représentées.

Le 11 janvier dernier au Grand Taillis, c'était la troisième séance pour un groupe d'une quinzaine de personnes, qui mettaient à l'honneur le khmer, l'espagnol, l'arabe, le berbère, le laotien et bien sûr le français. Chacun avait déjà choisi son texte ou écrit son propre récit dans sa langue maternelle. « Poésie, prose, chanson : tous les genres sont représentés, avec davantage de témoignages personnels cette année », a souligné Patrice Vandamme des ArTpenteurs. En effet, la séance a commencé avec Sompeth qui a lu, en laotien, le récit de son arrivée en France. Chantal a ensuite enchaîné avec sa traduction en français : « *Le laotien est la langue que j'entends dans mon cœur, la France est le pays qui m'a accueilli et que j'aime* ». Place ensuite à l'amour avec des chants khmers interprétés avec entrain par Sinath et Nicole. Enfin Nouar, 88 ans, a laissé à Habiba et Chantal le soin de lire en arabe, puis en français, le récit de son parcours personnel entre le Maghreb et la France. À tous, Patrice Vandamme donnait des indications sur le ton, le volume sonore, la posture... Ce fut comme une répétition grandeur nature pour ceux qui ont ensuite accepté de venir faire entendre leur langue, et un peu de leur histoire, lors du spectacle final avec les ArTpenteurs le 24 janvier à l'Espace Albert Camus.



Elle en dit...

Chhay Chhoruy lit une berceuse en khmer, puis en français : si l'accent est bien présent et reconnaissable, la diction est parfaite ! Cette Cambodgienne mère de trois enfants, arrivée à Bron en 2010, a tout de suite pris des cours de français, auprès de l'UFCS (Union féminine civique et sociale). Elle

n'hésite pas non plus à saisir les occasions proposées par le Centre social du Grand Taillis, comme cet atelier artistique autour des langues auquel elle avait déjà participé en 2017 : « *On passe de bons moments tous ensemble et ça m'aide à améliorer mon français* ».



GENS DE BRON



ANAÏS PELLEGRINO ENGAGÉE VOLONTAIRE

Originaire de Belfort, Anaïs Pellegrino a fait ses études à Lyon, avant d'entamer, en novembre dernier, un service civique de 8 mois au sein de l'UNICEF. « *J'avais envie de faire une pause dans mes études, confie la jeune femme de 23 ans, mais aussi de découvrir la vie active dans un domaine qui me passionne* ». Titulaire d'un Master en Relations internationales, Anaïs avait choisi pour sujet de mémoire "L'émancipation des femmes africaines", avec un volet important dédié aux droits des petites filles. Des problématiques qui rejoignent évidemment celle de l'UNICEF, association de défense des droits de l'enfant créée il y a plus de 70 ans par les Nations unies.

Anaïs a pour mission principale l'animation du "Réseau des villes amies des enfants", à Bron, mais aussi Genas et Caluire, communes dans lesquelles elle est chargée de mettre en place des projets UNICEF. Actuellement, elle prépare avec ces Villes, la diffusion, auprès des écoles, collèges et lycées, du questionnaire de la Consultation nationale des 6-18 ans, qui à cette année pour thème l'égalité filles/garçons. « *À l'issue de la consultation, les réponses seront analysées par le sociologue Serge Paugam. L'enjeu est intéressant car les communes qui auront rendu au moins 200 questionnaires pourront demander une analyse locale* », précise-t-elle. Une fois son service civique achevé, en juin prochain, Anaïs compte reprendre ses études.

MÉDIATION FAMILIALE

DÉPASSER LES CONFLITS, ENVISAGER L'AVENIR

Nouveau. Depuis le 9 janvier, le Centre Communal d'Action Sociale de Bron et l'association Colin Maillard proposent, à l'Espace Roger Pestourie, une permanence mensuelle, sur rendez-vous, avec des médiateurs familiaux. Bron Magazine vous en dit plus.



Depuis 2006, l'association Colin Maillard propose un service (payant) de médiation familiale. L'association y accueille chaque mois plus de cent vingt familles venant de toute l'agglomération lyonnaise. Alors la médiation familiale, ça sert à quoi ? D'abord, à renouer le dialogue. Ensuite, à déminer des conflits et trouver des solutions en cas de différend au sein d'une famille. Si sa vocation est le plus fréquemment liée à l'organisation de la garde des enfants entre des parents séparés, elle peut aussi être un cadre de discussion dans d'autres conflits familiaux. Par exemple la prise en charge d'un parent âgé sur le plan médical et/ou financier, des grands-parents ne voyant pas leurs petits-enfants, aider des fratries à résoudre des débuts de conflit ou encore épauler des enfants s'interrogeant sur le devenir de leurs parents vieillissant... Y recourir peut donc permettre de trouver

une solution, de déminer un conflit avant que celui-ci ne s'envenime en renouant un dialogue. « Ici, les personnes peuvent prendre le temps de discuter dans un lieu sécurisant et neutre. C'est parfois le seul endroit où ils se retrouvent et disposent d'un cadre pour essayer de trouver ce qu'il y a de mieux pour leurs enfants, leurs proches », explique l'association Colin Maillard. Un temps d'écoute, d'échanges, de réflexion et de négociation qui se déroule donc en présence d'un tiers qualifié et impartial : le médiateur familial. Précisons-le, ce dernier n'est ni un psychologue, ni un assistant social. « Son rôle est d'écouter, de chercher, en toute impartialité et sans jugement, des pistes afin de résoudre les différends, en amenant chacun à réfléchir sur le cœur de la discorde dans l'objectif de rétablir une communication constructive entre les personnes, et d'envisager des solutions équilibrées aboutissant à des

accords oraux ou écrits ». Si vous pensez que la médiation familiale peut vous aider, n'hésitez pas. Le premier entretien d'information est gratuit et ce pour les deux parties. Si ces dernières s'accordent pour engager un processus de médiation familiale alors, les entretiens suivants sont payants. Le tarif sera calculé selon les ressources de chacun.

+ d'infos : www.ville-bron.fr
CCAS de Bron 04 72 36 13 71
et www.mediationfamiliale-colinmaillard.fr

En pratique

Permanences (sur rendez-vous) à l'Espace Roger Pestourie (21-25 place du 11 Novembre 1918) de 14h à 17h, les mardis 6 février, 6 mars, 3 avril, 15 mai et 5 juin. Le premier contact avec l'association Colin Maillard a lieu par téléphone au 06 51 77 73 39

SERVICES

LES "MDM" VOUS ACCOMPAGNENT !

"Il y a toujours une Maison de la Métropole près de chez vous !". C'est l'accroche des "MDM". Deux d'entre elles sont implantées à Bron, à Parilly et Terrailon, et accueillent les habitants de tous les quartiers de la ville, pour de multiples raisons.



Bienvenue dans votre Maison de la Métropole (MDM) à Bron, c'est le point d'entrée vers tous les services de la Métropole de Lyon en lien direct avec les habitants, qu'il s'agisse de Protection Maternelle et Infantile (PMI), d'enfance, de santé, de social, d'insertion, des personnes handicapées et des personnes âgées. Dans le domaine de la PMI, elles sont le lieu de prise de contact avec les agents de PMI, recrutent les assistantes maternelles et leur délivrent l'agrément. Elle sont également le point d'entrée pour l'ensemble des démarches concernant le handicap et l'aide métropolitaine aux personnes âgées, elles assurent l'aide sociale, accueillent, évaluent, conseillent et orientent. Pour ce qui concerne l'insertion, les agents des MDM instruisent les dossiers de demande du RSA, proposent et accompagnent individuellement les démarches d'insertion. Les MDM concourent également au maintien et à l'accès au logement des ménages en situation précaire. Pour prévenir les difficultés familiales et protéger les enfants en danger, elles conduisent des

évaluations sociales, accompagnent les familles à leur domicile et veillent à l'accueil des mineurs en familles d'accueil ou en établissement.

Maisons de la Métropole à Bron : 4 rue Paul-Pic, 04 28 67 12 00, et 52 rue Marcel-Bramet, 04 72 81 04 80
En savoir : www.grandlyon.com

EN BREF

CAF : INFOS ALLOCATAIRES

Pour les informations générales et les démarches en ligne de la Caisse d'allocations familiales, les allocataires sont invités à se rendre au Point d'Information Médiation Multiservices (PIMMS), 58 rue Marcel-Bramet, le lundi de 13h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 9 à 12 heures et de 13h30 à 17h30.

En savoir + : www.caf.fr



LE RACKETLON, DANS VOS CORDES ?

Il y a déjà l'heptathlon, le décathlon, le triathlon... Depuis quelques années il y a aussi le racketlon, une discipline qui combine quatre sports de raquette. Thierry Bohl, du Squash Évasion, organisateur du 2^e Open de Bron les 24 et 25 février, nous en dit plus sur cette discipline et ce rendez-vous ouvert à tous.



Et si vous faisiez un petit racketlon ? Un quoi ? Un racketlon, un sport qui fait appel au maniement de la raquette, de toutes les raquettes, sauf celles que l'on chausse sur la neige... Née au début des années 2000 en Scandinavie, cette discipline déjà en vogue en Europe séduit de plus en plus en Amérique du Nord ou encore en Afrique. Le racketlon est une épreuve combinée dans laquelle les joueurs s'affrontent tour à tour dans les 4 sports de raquettes, de la plus petite à la plus grande (tennis de table, badminton, squash et tennis). Un match en 4 sets de 21 points. Le vainqueur est celui qui marque le plus de points cumulés sur les quatre manches. Une super promotion pour les sports de raquette!

CONVIVALITÉ ET PARTAGE AVANT TOUT

Organisé fin 2016 avec l'association Racketlon France, le premier tournoi de Bron avait été un beau succès. « Près de 80 participants sont venus de toute la France et même de Suisse ou de Londres », note Thierry Bohl, organisateur. « C'était d'autant plus exceptionnel qu'il n'y a rien à gagner, si ce n'est passer de bons moments de convivialité, d'échange de connaissances, le tout dans une ambiance bon enfant. Les joueurs étaient ravis. Et puis cela a créé une vraie synergie entre les 4 associations sportives locales — tennis de table, badminton, tennis et squash — qui ont joué le jeu à fond ». Un succès dû en grande partie à la qualité de l'accueil du tournoi brondillant, et aux infrastructures

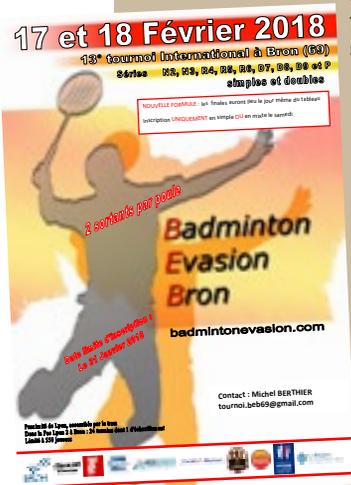
proposées. Pas simple en effet de trouver un site permettant de pratiquer les quatre sports. « Avec des terrains de squash et de badminton, les locaux du Squash Évasion sont le lieu central du tournoi. Le Bron Tennis de Table y apporte ses tables et il y a juste à traverser la route pour accéder aux courts de tennis. Tout est à proximité, c'est vraiment pratique ». Mais ne vous y trompez pas, si le racketlon affiche d'emblée son côté ludique et convivial, on parle bien d'un vrai sport qui exige technique, tactique et physique. « Il y a très peu de temps morts. Un match sur les quatre sports peut durer plus d'une heure trente », remarque Thierry. Tentés ? Le 2^e racketlon de Bron est ouvert à tous. Pour s'aligner, il suffit de se munir d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du racketlon en compétition. Dans le cas contraire une décharge de responsabilité médicale provisoire vous sera proposée par l'organisation. Celle-ci fournira balles et volants, et mettra à disposition des participants des raquettes de prêt (en quantité limitée). Samedi 24 de 8 à 21h (simples dames et messieurs), et dimanche 25 de 8 à 18h en (doubles dames, messieurs, mixtes), n'hésitez pas, venez vous confronter à ce sport d'un nouveau genre !

+ d'infos, tarifs et inscriptions avant le mercredi 21 février sur www.racketlon.fr ou à racketlon.bron@hotmail.com et 06 31 79 21 15

13^e tournoi du Badminton Évasion Bron

Samedi 17 de 8h30 à 20h et dimanche 18 février, de 8 à 17h, les fous du volant seront du côté des halles sportives de l'Université Lumière Lyon 2 pour le 13^e tournoi international du Badminton Évasion Bron. Cette compétition, la plus importante de Rhône-Alpes et la 3^e au niveau national, fait référence et attire des compétiteurs des quatre coins de France... Badistes aguerris ou simples spectateurs, c'est une formidable occasion d'apprécier un sport spectaculaire mais accessible, qui a "le volant en poupe". Depuis quelques années le bad est en effet le sport scolaire numéro un. Le temps d'un week-end, 550 compétiteurs — du niveau départemental au haut niveau — « Nous attendons plus de 160 joueurs de niveau national 2 et 3, c'est exceptionnel », note Michel Berthier, président — vont en découdre et se côtoyer sur un même site (24 terrains), en simple, en double ou en double mixte. Un rendez-vous qui mobilise tout un club avec une cinquantaine de bénévoles toujours attentifs à l'accueil réservé aux participants et la convivialité sur, comme, en dehors des terrains. « Ce tournoi est une formidable vitrine pour notre club et notre discipline ». Une compétition dans laquelle les joueurs locaux — ils seront plus de 60 — ont pris la bonne habitude de se distinguer... Une belle occasion de découvrir un sport accessible à tous !

+ d'infos : www.badminton evasion.com



CENTRE NAUTIQUE ANDRÉ SOUSI ATTENTION, LES CARTES D'ACCÈS ÉVOLUENT !

La Ville améliore son système d'accès au Centre nautique André Soussi durant la fermeture technique du 12 au 18 février. L'opération s'accompagne d'un changement de toutes les cartes d'abonnement (entrées et "activités"). Elles vous seront échangées gratuitement (vos entrées seront conservées). Afin de faciliter l'accès aux bassins et de limiter votre attente, vous êtes invités à remettre vos cartes du 5 au 9 février à l'accueil du Centre nautique, les nouvelles seront disponibles dès le 19 février.

+ d'infos : www.ville-bron.fr

EN BREF

10 KM DE BRON

Cette année, la traditionnelle course des 10 km de Bron se déroule dimanche 4 mars. La course organisée par l'ASUL Bron propose un parcours urbain et plat autour du stade Pierre Duboeuf. Nouveauté, il sera possible de participer à une séance découverte (4 km) de marche nordique. À vos bâtons !

+ d'infos, tarifs, inscriptions : asubron.athle.com



32^e Fête du Livre du 7 au 11 mars

Une édition multifacette

La Fête du Livre de Bron délaisse cette année le principe d'un questionnement central, au profit de plusieurs cycles de rendez-vous thématiques. Résultat : une programmation pleine de relief et plus riche que jamais, dont voici un avant-goût non exhaustif, commenté par Yann Nicol, Directeur de la manifestation.

LA LITTÉRATURE EST UN SPORT DE COMBAT

« Face au temps, à l'oubli, à la solitude, la littérature est bien souvent un acte de résistance... sans compter qu'un écrivain qui passe 10 heures par jour devant son ordinateur est également dans une forme de combat avec lui-même ! C'est une dimension incontournable de la littérature. »

>> À ne pas manquer :

- Grand entretien avec Éric Vuillard (photo) prix Goncourt 2017 : « un écrivain qui s'empare des "angles morts de l'histoire" pour en donner un regard plus complexe et profond ».
- La relation au père explorée par Christophe Honoré et Olivier Adam.



© M. ANASTASIOU

USAGE(S) DU MONDE

« Inviter des écrivains du monde entier est une tradition de toujours de la Fête du Livre. Nous la formalisons davantage cette année avec un cycle dédié. Des auteurs dont les livres nous plongent dans la réalité, passée ou présente, de leurs pays : Belgique, Haïti, Ukraine, Grande-Bretagne, Syrie... »

>> À ne pas manquer :

- Table ronde avec Karla Suarez (Cuba/photo), Zanna Sloniowska (Ukraine) et Nathalie Azoulai (France) : « C'est "LE" rendez-vous symbolique de ce cycle. Elles s'emparent dans leurs romans de trois pays avec trois enjeux politiques très différents, mais sous la forme commune d'une grande fresque familiale ».



© FRANCESCO GOTTONE

• Rencontre avec Tariq Ali (photo), auteur pakistanais : « Vu comme un intellectuel majeur dans le monde anglo-saxon, il est encore méconnu en France. Nous sommes fiers de pouvoir le faire découvrir au public de la Fête du Livre ».



© NINA SUJAK

D'AUTRES VIES QUE LA SIENNE

« Nombreux sont les écrivains qui s'emparent d'un personnage réel dans leurs écrits, en revisitant son parcours et en livrant souvent aussi, en creux, une forme de confession ou d'autoportrait : cela donne des livres passionnants et plus complexes qu'ils en ont l'air, car aux frontières des choses ».

>> À ne pas manquer :

- Rencontre avec François-Henri Désérable ("Un certain M. Piekienly") : « Pour partir sur les traces

de M. Piekienly, voisin d'enfance de Romain Gary dans *La promesse de l'aube* ».

- Rencontre avec Gaëlle Nohant dans les pas du poète Robert Desnos.

PENSER L'ÉPOQUE

« Dans leurs essais, ces sociologues, anthropologues et historiens interrogent les grands enjeux de notre époque. »

>> À ne pas manquer :

- Dialogue d'auteurs avec Patrick Boucheron et Jacques Rancière (photo) : « Un face-à-face très attendu entre un philosophe et un historien autour du récit historique ».
- Grande table ronde autour des 50 ans de mai 68 : « Les intervenants Jean-Christophe Bailly, Tariq Ali et Ludivine Bantigny (photo) donneront tour à tour une vision intime et internationale de l'événement, mais aussi le regard d'une autre génération ».



© MELANIE ANASTASIOU



© EMMANUELLE MICHELOTTI

LA LITTÉRATURE EST UN SPECTACLE VIVANT

« En parallèle des 4 cycles thématiques, la littérature invite comme chaque année d'autres disciplines artistiques à se joindre à la fête, avec des lectures musicales, concerts littéraires, projections de films et même une sieste acoustique, un concept inventé par Bastien Lallemand, avec Babx et JP Nataf des "Innocents" : un moment à part dans le festival ! »

Retrouvez l'ensemble de la programmation, les dates, horaires et lieux de chaque rendez-vous sur www.fetedulivredebron.com

EN BREF

1^{er} Prix des lecteurs

La Fête du Livre de Bron a lancé en septembre le Prix des lecteurs. À ce jour, 30 médiathèques et bibliothèques de la Métropole sont partenaires de ce Prix et presque 300 lecteurs jurés. La table ronde d'ouverture de la Fête du Livre de Bron réunira les 5 auteurs sélectionnés et le prix sera remis au lauréat 2018. Les ouvrages en lice sont :

- "Ma Reine", Jean-Baptiste Andréa
- "Une fille dans la jungle", Delphine Coulin
- "L'invention des corps", Pierre Ducrozet
- "La vie sauvage", Thomas Gunzig
- "Summer," Monica Sabolo

>> Table ronde "Comme un roman" Vendredi 9 mars, 17h



... À Bron !

Après avoir invité Pierre Ducrozet, Prix de Flore 2017 à la Médiathèque Jean Prévost le 20 janvier, la Fête du livre de Bron propose une rencontre avec Thomas Gunzig dans le cadre du Prix des lecteurs. Cette rencontre, animée par Yann Nicol aura lieu le 5 février à 12h30 à la Maison de l'étudiant (Université Lyon 2, Campus Porte des Alpes). L'Université Lyon 2 étant partenaire de la Fête du Livre, les étudiants de la licence Information et Communication de Lyon 2, proposeront également des lectures et mises en espace chorégraphiées de "La Vie sauvage", le dernier livre de cet auteur qui travaille également pour le cinéma.



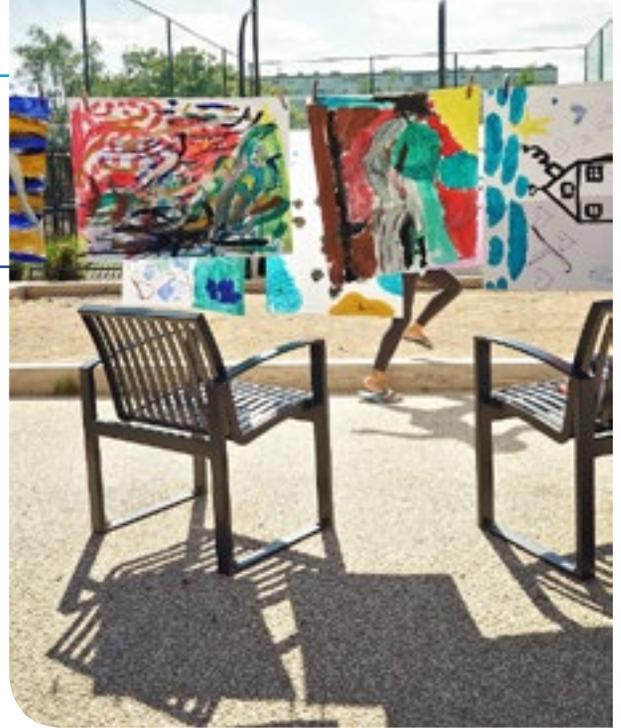
© DR

ARTS & DÉVELOPPEMENT CONTINUE D'AVOIR 20 ANS !

Depuis 1997, Arts & Développement installe ses chevalets, ses bidons de peinture et ses pinceaux au pied d'immeubles, notamment à Parilly et à Terrailon. Les 20 ans de l'association sont encore célébrés en février avec une exposition photo des ateliers, au Pôle Lecture Terrailon

L'association Arts & Développement est bien connue des habitants de Parilly et de Terrailon, enfants ou adultes, notamment Isabelle Laluc, Isabelle Rabeyron et Nicole Corbi, récemment arrivée, qui placent l'art au cœur de l'action sociale, éducative et culturelle. Avec ces femmes de conviction, l'association propose des ateliers d'arts plastiques en plein air, réguliers ou ponctuels, gratuits et sans inscription, animés par des plasticiens, en lien avec des acteurs locaux, les acteurs culturels et les bailleurs. Concrètement, trois ateliers hebdomadaires sont installés depuis des années à Parilly, au pied de l'UC1 et à proximité de l'UC5, et dans le secteur de la Caravelle à Terrailon. Les équipes, composées de plasticiens, de coordinatrices et de bénévoles, participent aussi chaque été à la Journée Bulle d'air en pied d'immeuble à Terrailon, aux Terrasses de l'été et à la Fête de Parilly. À l'occasion de ses 20 ans l'an dernier, Arts & Développement a demandé à la photographe Magalie Rastello de suivre les ateliers de mai à juillet 2017 pour réaliser l'exposition "Des ateliers sous les arbres", des clichés restituant ces moments de rencontre, d'échanges, de création artistique, souvent sous les arbres, à côté du béton. Cette exposition a commencé son itinérance en octobre à la Médiathèque Jean Prévost, tout près de l'un des plus anciens ateliers, avant de poursuivre sa route à Lyon et de revenir à Bron, au Pôle Lecture Terrailon, du 10 au 24 février, pendant les vacances scolaires... Ça tombe bien !

Exposition du 10 au 24 février, aux horaires d'ouverture du Pôle Lecture Terrailon, 62, rue Marcel-Bramet
+ d'infos : www.artsetdeveloppement.com
En savoir plus sur la photographe Magalie Rastello : www.magalierastello.com



© MAGALIE RASTELLO

La culture, pour tous

Permettre aux habitants les plus éloignés de l'offre culturelle d'avoir accès à une pratique artistique et plus largement à l'art et la culture, c'est le but depuis 1997 d'Arts & Développement, basée à Parilly. Elle intervient sur d'autres sites de l'agglomération, au cœur des quartiers populaires, principalement à Lyon 7^e et 8^e, Décines, Vaulx-en-Velin, Vénissieux... Outre les ateliers, l'association propose aux familles des sorties culturelles dans des institutions de la Métropole et lors d'ateliers, peut accueillir artistes, compagnies de théâtre, plasticiens ou encore des musiciens. Pour permettre à un plus large public de découvrir les réalisations des ateliers, des expos sont organisées régulièrement avec les partenaires locaux ; l'artothèque peut être sollicitée par des particuliers ou des entreprises afin d'exposer des peintures.

Contre les mutilations sexuelles faites aux femmes

Dans le cadre de la Journée internationale "Tolérance zéro aux mutilations sexuelles féminines", Pôle en Scènes, en partenariat avec la Ville et le Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles (GAMS) Auvergne-Rhône-Alpes, propose une soirée théâtre suivie d'un débat, en présence du professeur Daniel Raudrant et de Claire Durand-Morel, Conseillère municipale déléguée à la Parité, mardi 6 février à 20h30 à l'Espace Albert Camus. Le spectacle "F(!)ammes", présenté par la Cie Madani, place les jeunes femmes sur le devant de la scène : nées de parents ayant vécu l'exil,

expertes de leur vie et de leur féminité, dix jeunes femmes des quartiers prennent la parole. L'identité de la jeunesse des zones urbaines sensibles est plus complexe, plus surprenante et plus mouvante qu'on ne l'imagine. Après "Illumination(s)" qui mettait en scène des jeunes hommes, ces "F(!)ammes" font à leur tour une démonstration éclatante des promesses dont elles sont porteuses. Incandescentes, elles habitent le plateau avec grâce et détermination. Elles jouent, dansent, chantent, racontent des histoires étonnantes qui évoquent la place des femmes dans le monde d'aujourd'hui et les projette dans celui de demain. Si la parole librement échangée a été au cœur du processus de création, l'écriture d'Ahmed Madani a ciselé un récit où la singularité de chacune est transcendée pour prendre une dimension universelle. Un acte esthétique, poétique et politique qui invite à voir le monde avec les yeux de l'autre pour changer son regard.

En savoir + : www.madani.com, www.film.com

"LeT'S DANCe !", les défilés de la Biennale en clichés

Saviez-vous que cela fait déjà 12 ans que Bron participe au défilé de la Biennale de la danse sous la direction du chorégraphe Mourad Merzouki ? 12 ans de costumes, de chorégraphies, de répétitions, de sourires ont donné lieu à des clichés extraordinaires regroupés dans l'exposition "LeT'S DANCe !" à la Médiathèque Jean Prévost jusqu'au 24 février, en partenariat avec le Club photo du collège Théodore Monod et les partenaires du Défilé. L'occasion de replonger dans les thèmes retenus au fil des éditions : en 2006 et 2014, "Les lumières de la ville" de Charlie Chaplin brillaient dans les rues. Tout avait été fait "Dans les temps" en 2008, titre de la chorégraphie de Bron. En 2010, les Brondillants ont cueilli "La rose des fables" et semé les graines d'un conte fédérateur haut en couleurs. Sur le thème des "Îles et des Ailes", les participants ont pris leur envol en 2012. Et tous se sont retrouvés "Ensemble... pour un cours ouvert" en 2016. Pendant l'expo, des surprises vous attendent dans la Galerie. Ouvrez l'œil !

"LeT'S DANCe !", jusqu'au 24 février, Médiathèque Jean Prévost, 2 place Cumbernauld.
En savoir + : www.mediathèquebron.fr



Le champ d'aviation de Bron en 1914

Au début de 1914, l'aérodrome de Bron s'organisait autour d'une piste en herbe de 1 200 mètres de long, située en face de l'actuel hangar du service après-vente de Castorama et perpendiculairement à l'avenue Charles-de-Gaulle (ex-RN 6). Ses installations étaient divisées en deux parties. D'une part, les six hangars de l'aviation civile, construits dès 1910 et destinés à abriter les avions, et d'autre part une dizaine de hangars militaires, les uns en toile, les autres en bois, composant la base aérienne implantée en 1912. Le tout bordait la piste au sud et à l'est, le long de l'avenue Charles-de-Gaulle et de l'avenue Louis-Mouillard. La Première guerre mondiale changea radicalement l'aspect de l'aérodrome, en ajoutant un véritable quartier de baraquements militaires entre le Fort de Bron et la piste d'envol.

+ d'informations : SLHADA, L'aviation militaire à Lyon-Bron, de 1912 à 1972. Lyon, Ed. Lyonnaises d'Art et d'Histoire, 2005, 160 p.

LA BONNE IDÉE !...
Le Chemin de Mémoire
"La porte du ciel"
 sur www.ville-bron.fr
 pour découvrir
 l'histoire de l'aéroport

Conférence Slhada Le vol à voile à Lyon, quelle histoire !

La Société Lyonnaise d'Histoire de l'Aviation et de Documentation Aéronautique (Slhada) organise samedi 3 mars à 14h 15 une conférence en entrée libre sur l'histoire du vol à voile à Lyon, par André Monet, de la Slhada. Rendez-vous à l'Aéromusée, au Fort de Bron.

+ d'infos : slhada.fr



© DR



L'AÉROPORT DANS LA TOURMENTE

Début 1914, l'aéroport de Bron passe par deux épreuves qui menacent son existence.

Le futur semblait pourtant assuré. Depuis sa naissance en 1910, le "champ d'aviation de Bron" n'avait cessé de s'accroître, accueillant dès 1912 l'une des toutes premières bases aériennes militaires de notre pays. Mais dans les premières semaines de 1914 intervient l'impensable. Coup sur coup, deux événements catastrophiques frappent le jeune aéroport, et manquent de provoquer sa fermeture au moins partielle. Le premier est d'origine humaine. En novembre 1913, l'armée annonce qu'elle souhaite réorganiser le déploiement de sa flotte aérienne, et envisage de déplacer la base brondillante à Dijon. La réaction des principaux intéressés est immédiate : stupéfaits d'avoir appris la nouvelle par la presse, le Maire de Bron, Philippe Goy et le Sénateur-Maire de Lyon, Édouard Herriot, crient au scandale et mettent en avant les sommes colossales investies pour aménager le terrain d'aviation. L'affaire fait grand bruit et remonte jusqu'au Sénat, qui discute de la question le 27 janvier 1914. Les Sénateurs Cazeneuve et Herriot interpellent le Ministre de la Guerre, et ne mâchent pas leurs mots : « toutes ces dépenses deviennent inutiles. Les projets qui semblaient définitivement arrêtés sont rayés d'un trait de plume. Pour quelles raisons ? Je l'ignore (...) C'était l'intérêt supérieur de la défense nationale qui avait [fixé à Bron] le choix de l'État (...) J'abandonne donc le centre d'aviation, puisqu'il faut l'abandonner, ce qui est surprenant. Mais pourquoi supprimer notre école d'aviation militaire ? Au moins, conservez à Bron les escadrilles d'instruction, monsieur le Ministre ».

Les débats politiques ne sont pas refermés qu'une deuxième catastrophe intervient, cette fois d'origine naturelle. Le dimanche 22 février 1914, une terrible tempête s'abat sur la région lyonnaise, « un véritable cyclone,

raconte la presse, qui a dévasté la ville ». À Villeurbanne, une cheminée d'usine s'écroule sur une maison et ses habitants. À Lyon, les pavillons de l'exposition internationale de Gerland sont renversés. Mais c'est à Bron que les dégâts s'avèrent les plus importants : « La tempête a soufflé avec une violence inouïe. Elle s'est abattue sur la longue ligne de hangars démontables que l'armée avait fait installer. [Ils] ne sont plus qu'un amas de poutres cassées et de toiles déchiquetées claquant au vent. Dessous se trouvent les débris de treize biplans. Les capots sont éventrés, les fuselages brisés et les trains d'atterrissage aplatis. De tous les hangars contenant deux escadrilles et quelques tracteurs, il ne reste plus rien. C'est un désastre qui sera d'autant plus sensible au public que la plupart des appareils détruits étaient des avions provenant de la souscription nationale ». Sous la force du vent, l'un des hangars a même fait un looping, avant de s'écraser sur le terrain ! Seuls deux avions sont retirés intacts des décombres. Par miracle, les installations civiles s'en tirent sans dommages. Mais « pour l'aérodrome militaire, les dégâts sont évalués à 250.000 francs », une somme très importante à l'époque.

Devant un tel concours de circonstances, l'avenir de l'aéroport de Bron semblait bien compromis. L'histoire allait en décider autrement. En août 1914, le déclenchement de la Première Guerre mondiale le propulsa au premier plan des opérations militaires, et le sauva définitivement.

Aline Vallais

Sources : Journal officiel, séance du Sénat du 27/1/1914
 Journaux Le Matin et L'Intransigeant, 23/2/1914

+ d'infos : « Les Chemins des savoirs » sur www.ville-bron.fr
 (rubrique Patrimoine)

Mieux vaut tard que jamais

Face à une majorité souvent dogmatique et idéologique, nous n'avons pas cessé de faire des propositions concrètes pour améliorer le quotidien des habitants. En réponse, nous observons le dédain et l'absence d'écoute de la part de la Majorité. Pourtant la situation dans la ville ne s'améliore pas: la sécurité n'est pas au rendez-vous, l'urbanisation intense inquiète, les déplacements y sont toujours plus compliqués et l'attractivité de la ville est à l'arrêt. Voilà presque quatre ans que cela dure.

Le Maire a décidé d'équiper la Police Municipale d'armes de désengagement, de caméras piétons et même de lunettes pour réaliser des contrôles de vitesse... Et pourtant, il nous a répété pendant quatre ans que la sécurité est l'affaire de la Police Nationale. Nous affirmons que la Police Municipale a vocation à participer activement à la sécurité dans la ville. Nous espérons que le Maire va mandater cette police pour réaliser des contrôles de vitesse et verbaliser (la pédagogie n'a qu'un temps) aux endroits utiles et pas seulement faciles, interpellés les auteurs de rodéos, de barbecues sauvages (il faudrait prévoir un endroit « fait pour »)... Que de temps de perdu, mais mieux vaut tard que jamais. Et surtout attendons les résultats concrets.

La semaine de quatre jours et demi, c'est fini. Un beau gâchis là encore... Il y a quatre ans, nous avons fait un sondage à la sortie de l'ensemble des écoles : 80% des parents étaient pour la semaine de 4 jours. La mairie avait fait la sourde oreille. Nous avons alors relayé, sans relâche, les très nombreux problèmes du périscolaire « garderie ». Alors que des mesures d'assouplissement ont été introduites pour la rentrée 2017/2018, la Ville de Bron a continué. En cette fin 2017, pressé par des contingences budgétaires, la mairie a refait ce sondage : 70% des parents veulent le retour de la semaine de 4 jours ! Elle sera donc rétablie dès la rentrée prochaine. L'argument avancé est « on devait respecter la loi ». Oui, mais il y avait plusieurs moyens de respecter la loi. Que de temps, et d'argent, perdu, mais mieux vaut tard que jamais.

Rappelons que sur de nombreux autres sujets, le Maire reste sourd : marchés forains à la dérive, problèmes à la piscine, communautarisme, bétonisation à outrance... Malgré notre rôle de contradicteur, malgré nos propositions, rien ne change, seul le Maire peut agir... Lors des vœux au personnel municipal, le Maire a parlé d'un budget « ambitieux » : on a du mal à y croire, même si on aimerait bien, pour le bien de la ville.

Enfin, nous sommes en Février et nous n'avons pas commencé à parler du budget de l'année. Mieux vaut tard que jamais mais ce défaut d'anticipation est bien le signe d'un sérieux manque d'ambition.

**Yann Compan, Evelyne Brunet, Marc Dubief, Valérie Boulard,
Nicolas Cristin, Fred-Ann Labeeuw, Jacques Champier**
Groupe "UN AVENIR POUR BRON"

Les villes vont se serrer la ceinture !

Les budgets municipaux vont être à la peine suite à l'annonce du gouvernement d'une baisse des dotations. À Bron les impôts ont déjà considérablement augmenté et des choix budgétaires vont devoir être pris dans l'urgence. Depuis 3 ans notre groupe a fait des propositions.

La réduction de la masse salariale (+ de 50% du budget de la ville) est inéluctable ! Nous saluons le travail des agents et n'avons aucun doute sur leur professionnalisme cependant une mutualisation de services, un redéploiement avec formation ou la suppression de postes en doublon apparus avec la création de la métropole sont possibles. Il y a donc des marges de manœuvre tout en maintenant la qualité du service rendu à la population.

À cela s'ajoute la suppression des emplois aidés qui ont connu un fort accroissement sous le gouvernement du Président Hollande et dont nos associations bénéficient.

Quelle va être la politique du Maire socialiste face à cette problématique ?

Quelle va être l'attitude de son adjoint au commerce référent local "en marche", candidat malheureux à l'investiture pour les législatives mais très favorable à cette politique gouvernementale ?

Quel va être l'avis de la députée "en marche" élue avec le soutien du Maire ?

Que vont dire l'Adjoint Marcheur et la Députée Marcheuse aux associations humanitaires, caritatives, sportives, culturelles... ?

Pour conclure quelle politique cette majorité très divisée et incohérente va mener pour ne pas mettre en péril certaines associations quand on sait que plus de 240 associations contribuent au lien social ?

Bernard Justet, Isabelle Da Silva, Stéphane Genin
Groupe "À BRON TOUT NOUS RASSEMBLE"



Conseils de quartier : un premier bilan très encourageant

Les Conseils de quartier ont été créés à Bron par l'actuelle Équipe municipale, et la première génération de Conseillers, installés au printemps 2015, arrive aujourd'hui au terme de son mandat de trois ans. La Ville lance actuellement l'appel à de nouveaux volontaires pour participer à la deuxième étape.

Nous avons expliqué ici même, il y a trois ans, être très favorables à la création de ces conseils, à qui étaient fixés des objectifs très ambitieux :

- être un lieu privilégié d'apprentissage et d'exercice de la citoyenneté,
- créer des espaces de débats et d'échanges de connaissances avec les Brondillants,
- conforter l'implication des Brondillants en leur offrant la possibilité d'être force de propositions et ainsi les rendre partie prenante des décisions qui les concernent,
- contribuer à l'animation du quartier en lien avec les associations locales,
- mettre en œuvre des projets collectifs et d'intérêt général à l'aide de budgets participatifs.

À l'heure de ce premier bilan, force est de constater que, sur tous ces points, il y a eu des avancées indéniables et que les Conseils de quartiers font maintenant partie du paysage brondillant.

Premier constat : leurs réalisations et leurs contributions sont nombreuses et variées.

Il n'y a qu'à les lister pour s'en convaincre : boîte à livres place Curial, composteurs de quartier aux Glycines et aux Essarts, signalétique sur la place Jean Moulin à Terrillon, aménagements de la rue de la Marne, zone 30 aux Essarts, fleurissement de pieds d'arbre, itinéraires de balades à la découverte d'arbres remarquables, nouveaux arceaux de stationnement vélo, fêtes Bron voisins, animations diverses... les Conseils de quartier ont été créatifs dans de nombreux domaines.

Sans compter toutes les petites interventions du quotidien, puisque certains conseils ont réalisé de véritables "diagnostics en marchant" en déambulant à travers leur quartier pour relever les problèmes et les améliorations possibles, que ce soit en matière de propreté, de végétation, de circulation, d'accessibilité, de signalétique... Leur liste a souvent été longue et la Ville a essayé d'y répondre point par point, quitte à leur demander de les prioriser, car tout ne pouvait pas être traité de front. Ou leur demander un peu de patience, car tout n'est pas forcément aussi simple qu'il y paraît, et que la Ville n'est pas compétente sur tous les sujets...

On voulait avec les Conseils de quartier mobiliser l'expertise citoyenne, parce que les habitants, par leur connaissance du terrain, parce qu'ils vivent au quotidien dans leur quartier, peuvent apporter des informations pour éclairer et enrichir l'action de l'équipe municipale. Effectivement, les Conseils de quartier se sont fait reconnaître comme des interlocuteurs par la Ville et sont aujourd'hui un partenaire entendu et écouté.

Deuxième constat : certaines de ces réalisations ne pouvaient venir que des citoyens.

Parce qu'un composteur collectif ou une boîte à livres ça ne peut pas être décrété par la mairie, ça repose forcément sur la mobilisation d'un groupe de personnes intéressées, et prêtes à s'organiser ensemble pour le faire fonctionner au quotidien. La Ville a, bien sûr, son rôle d'accompagnement, de facilitateur (et de financeur, comme prévu dans la charte) dans ces projets.

Mais le résultat, c'est plus d'échanges, plus de rencontres, plus de convivialité. Des voisins qui ne se connaissaient pas, qui se croisent aujourd'hui au composteur, et qui prennent le temps de discuter ou de boire un verre à l'occasion. Une jolie illustration du "vivre ensemble" que recherche l'Équipe municipale...

Troisième constat : les Conseils de quartier, c'est la possibilité pour tous les Brondillants d'agir pour leur ville.

Les Conseils de quartier ont fait émerger de nouvelles têtes, des Brondillants qui s'étaient proposés simplement parce qu'ils avaient des idées pour leur quartier, et voulaient les mettre en œuvre. Certains vont s'arrêter à cette première expérience de trois ans, pour des raisons personnelles ou parce qu'ils ont atteint leurs objectifs. D'autres vont continuer pour poursuivre les projets engagés. Mais tous en savent un peu plus aujourd'hui sur ce qu'est l'action publique, et comment ils peuvent contribuer à agir pour leur ville. Alors espérons que ce bilan donne envie à d'autres de se lancer à leur tour dans l'aventure...

Non à la fragilisation des offices HLM et du logement social

La Métropole a adopté fin 2017 un "Schéma des solidarités", destiné à affirmer sa volonté de mieux prendre en compte nos concitoyens les plus fragiles. C'est incontestablement une bonne chose, qui doit s'accompagner d'une politique du logement tout aussi ambitieuse.

Mais une annonce gouvernementale vient contredire cette perspective : la baisse des APL prévue par la loi de finances, et supportée pour partie par les offices HLM, est catastrophique pour la Métropole. En plombant les budgets des bailleurs sociaux, le gouvernement oublie que les recettes issues des loyers des locataires ne profitent pas à des actionnaires, mais sont bien réinvesties à la production et à la rénovation écologique des logements.

Pour le territoire de notre Métropole, une estimation auprès des quatre principaux bailleurs sociaux révèle, comme l'a indiqué le Président de la Métropole par courrier au Premier Ministre, que "la perte des recettes annuelles consécutive à la baisse conjointe de l'APL et des loyers s'établirait à plus de 40 millions d'euros, soit un équivalent de 1 350 logements produits par an, à rapporter aux 4000 logements programmés annuellement".

De plus, les aides à la rénovation thermique des logements sociaux anciens vont également être menacées par ce nouvel arbitrage financier. Enfin, cette mesure menace directement l'activité économique du secteur du bâtiment et de l'immobilier, dans des entreprises qui sont bien souvent des PME locales, voire des entreprises d'insertion.

Diminuer d'un tiers la construction annuelle de logements sociaux dans notre agglomération, alors que les listes d'attente sont aussi longues, serait une catastrophe. En effet, près de 70 % de la population peut prétendre à un logement social, d'autant que le parc privé ne joue plus du tout son rôle d'offre de logements à prix abordables.

Pour Bron, un risque supplémentaire est celui de voir la participation des bailleurs sociaux aux opérations de renouvellement urbain sérieusement diminuée, ce qui aura pour conséquence de réduire ou de différer les programmes de rénovation, pourtant si nécessaires pour les habitants, en particulier à Parilly.

Plus d'un quart des Brondillants résident aujourd'hui dans un logement social, c'est dire si l'enjeu est important pour notre commune et pour notre vivre ensemble.

Gérard Arnaud, Françoise Mermoud, Martine Rodamel
Groupe des élu(e)s EELV

Mardi 6 février

Conférence

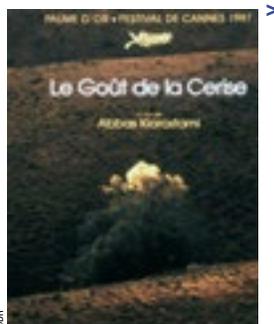


"Gustave Klimt" donnée par André Chavanne et organisée par l'Association pour la Promotion de l'Art (APA) à l'occasion du 100^e anniversaire de la mort du peintre

> **Horaires** : à 18h, Maison des Arts

Ciné club

"Le goût de la cerise" d'Abbas Kiarostami en partenariat avec l'association Kinoks (arts du spectacle)



> **Horaires** : à 18h, Amphi culturel, Campus Porte des Alpes

Judi 8 février

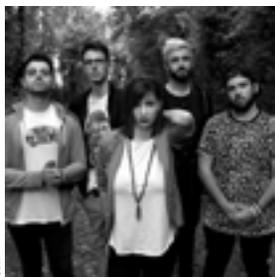
Ciné o'clock

Dans le cadre de ce festival du cinéma britannique et irlandais, "Margaret" de Rebecca Daly

> **Horaires** : à 20h, Les Alizés



Pop punk !



Whist, groupe de rock alternatif originaire de Lyon. 1^{ère} partie : Yvet Garden et NN

> **Horaires** : à 20h, Jack Jack

Du samedi 10 au dimanche 25 février

Festival "Tous en salle"

Une nouvelle manifestation pendant les vacances de février destinée aux enfants mais



également aux adolescents avec des séances organisées par eux en liaison avec le Réseau Médiation Cinéma. Au programme : "Rita et le crocodile", "Cro Man", "Mary et la fleur de la sorcière" et "Fireworks"

> Cinéma Les Alizés

Mardi 13 février

Tartine et cinéma

"Rita et le Crocodile" (dès 2 ans) suivi d'un goûter. Pour Mardi Gras, venez déguisés, on s'occupe des crêpes !

> **Horaires** : à 16h, Les Alizés

Mercredi 14 février

Concert

Chants populaires issus du folklore sud-américain et du mouvement musical contestataire de la Nueva Canción par le trio Vidala

> **Horaires** : à 18h, Amphi culturel, Campus Porte des Alpes

Jusqu'au 23 février

Soirée Grèce

Organisée en partenariat avec l'association Defkalion, "L'Académie

de Platon" de Fillipos Tsitos suivi d'un débat animé par Laure Malabœuf et d'un verre de l'amitié. Stand de livres sur la Grèce proposés par Terre de Livres

> **Horaires** : à 20h, Les Alizés

Mercredi 28 février

Soirée rencontre

"Un Village dans le vent" de Jean-Louis

Gonterre, un documentaire sur les habitants de Burdignes qui participent à une transition écologique en action et à un

"mieux-vivre" ensemble autour d'initiatives liées à l'alimentation, à l'énergie, et à l'habitat, suivi d'un débat avec le réalisateur

> **Horaires** : à 20h, Les Alizés

Judi 1^{er} mars

Cinéclub chinois

"Le rire de Madame Lin de Zhang Tao" suivi d'un débat et d'un verre de l'amitié

> **Horaires** : à 20h30, cinéma Les Alizés

Dimanche 4 mars

"Super loto" de l'Interclasse

L'Interclasse organise son "Super loto". Nombreux lots, buvette et petite restauration sur place



> **Horaires** : Ouverture des portes à 12h30, début des tirages à 14 heures, à l'Espace Albert Camus Infos au 06 75 71 73 02

DANSE

Danse sens dessus dessous

Organisé par la Maison de la Danse, le festival Sens Dessus Dessous fait étape à Bron à l'Espace Albert Camus. Premier rendez-vous mercredi 28 février à 20h et jeudi 1^{er} mars à 19h30 : "Quintette" de Jann Galois, figure montante de la scène chorégraphique qui signe une pièce extrêmement musicale au croisement du hip-hop et de la danse contemporaine. Lundi 5 mars à 20h, ce sera au tour des chorégraphes tunisiens Aicha M'Barek et Hafiz Dhaou de présenter "Narcose" qui explore cet état de corps comme métaphore d'une société étouffée.

> + d'infos : pole-en-scenes.com



© ROGER FISCHARD

CONFÉRENCE

Jean-Michel Basquiat, qui es-tu ?

C'est le thème de l'atelier-conférence animé par Caroline Dutang. Alors que l'ombre magnifique de l'artiste rebelle Basquiat plane sur "Eroica", le roman de Pierre Ducrozet (auteur auquel la médiathèque a donné carte blanche cette saison), découvrez son œuvre avant-gardiste et essayez-vous, à sa manière, aux collages et superpositions pour créer des visages singuliers.

> **Samedi 10 février à 14h, Médiathèque Jean Prévost**



© BR

+ D'INFOS ET DE PROGRAMMES SUR :

- > **Cinéma Les Alizés**, 214 avenue Franklin Roosevelt, 04 78 41 05 55, www.cinemaalesizes.com
- > **Médiathèque Jean Prévost**, 2 place Cumbernauld, 04 72 36 13 80, www.mediathequebron.fr
- > **MJC Louis-Aragon / Jack Jack**, place Gaillard-Romanet, 04 78 26 87 25, www.mjcbbron.fr / jackjack.fr
- > **Espace Albert Camus**, 1 rue Maryse-Bastie, 04 72 14 63 40, www.pole-en-scenes.com
- > **Université Lyon 2**, 5 avenue Pierre-Mendès France www.univ-lyon2.fr
- > **Pôle Pik**, 52 rue Paul Pic, 04 78 21 48 74 www.pole-en-scenes.com
- > **Centre social Gérard Philipe**, 11, rue Gérard Philipe, 04 72 14 97 60 www.centresocialgerardphilipe.fr
- > **Maison de quartier des Essarts**, 21, rue du Parc, 04 78 74 25 37 www.maisondesessarts.fr
- > **Maison de quartier des Genêts**, 10, rue Jacques-Daligand, 04 78 54 26 15 www.maisondesgenets.com
- > **Centre social et socioculturel des Taillis**, 20 rue Villard, 04 78 26 72 63 cslestailis-bron.fr
- > **Ferme du Vinatier**, 95 boulevard Pinel, 04 81 92 56 25, www.ch-le-vinatier.fr/ferme



Mairie de Bron

place de Weingarten, CS n°30012, 69671 Bron cedex
Tél. 04 72 36 13 13 - fax 04 72 36 14 00

www.ville-bron.fr

Non-stop le lundi de 8h à 17h 15,

du mardi au vendredi de 8h à 12 heures et de 13h 30 à 17h 15.

Pour prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire et avec les élus du Conseil municipal.

Tél. : 04 72 36 13 13

LA POSTE

• **Place de la Liberté :**
ouverture lundi, mardi, mercredi
et vendredi de 9h à 18h,
jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
samedi de 9h à 12h30

• **Plateforme de distribution**
1, rue du 35^e Rég. d'Aviation
- contact particuliers : 36 31
(service consommateurs)
du lundi au vendredi de 8h30
à 19h et samedi de 8h30 à 13h
(N° non surtaxé)
- contact entreprises : 36 34
(0,34 €TTC/mn depuis un poste fixe)
- Carré entreprises ouvert de 8 à 17h
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
le samedi

• **Agence de Parilly :**
5, rue Paul-Pic

• **Agence de Terraillon :**
64, rue Marcel-Bramet

• **Agence des Genêts :**
10, rue Daligand

COMMISSARIAT POLICE NATIONALE

195, av. Franklin-Roosevelt,
04 72 14 97 40

POLICE MUNICIPALE

Hôtel de Ville (entrée place
de la Liberté). 04 72 36 14 86

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES

4, rue Louis-Maggiorini, 04 72 75 38 40

Informations et permanences :

- juridique : les 2^e et 3^e mardis
du mois de 14 à 17h
- accueil-femmes : sur RDV

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

3/5, rue Carnot, 04 78 26 49 39

Informations et orientation :

- du lundi au jeudi de 9 à 12h
et de 13h30 à 17h
- le vendredi de 9 à 12h

Permanences sur rendez-vous :

association Lyon Aide aux Victimes,
avocat-conseil, conciliateur de justice,
délégué défenseur des Droits

PROXIMITÉ

Questions sur la voirie ou les collectes

Contactez le "GRECO" 04 78 63 40 00

NUMÉROS UTILES

ALLÔ SERVICE PUBLIC

Composez le 3939

MARCHÉS FORAINS

Lundi et vendredi matin :

place de la Liberté

Dimanche matin :

square Laurent-Bonnevay

Mardi et samedi matin :

place Jean-Moulin

Mercredi et dimanche matin :

place Curial

ASSURANCE MALADIE

CPAM Lyon - 69907 Lyon cedex 20

Infos : 3646 ou www.ameli.fr

• **Maisons médicales de garde**
- Décines : 18, Rue de la République,
04 72 33 00 33

- Lyon 7^e : 264, av. Berthelot,
04 72 33 00 33

- Vénissieux : 7, place de la Paix,
04 72 50 04 05

Horaires : samedi 12h-24h,
dimanches et jours fériés 8h-24h,
autres soirs, 20h-24h

• **Pharmacies de garde, week-end et**
jours fériés, Résogardes (0,34 €/mn)
au 32 37 ou www.3237.fr

• **Pharmacie de nuit :**
Centre commercial Porte des Alpes

• **SAMU :** 15

• **Pompiers :** 18

• **Police secours :** 17

• **N° d'urgence depuis un mobile :** 112

• **Centre anti-poison :** 04 72 11 69 11

• **Centre des brûlés :** 04 72 11 75 95

• **SOS Lyon médecins :** 04 78 83 51 51

• **08VICTIMES :** 08 842 846 37,
7j/7 de 9h à 21h (prix d'un appel local)

• **Violences Femmes info :** 3919

• **SOS Femmes VIFF :** 04 78 85 76 47

• **Drogues Info Service :**
0 800 23 13 13 (n° vert)

• **Sida Info Service :**
0 800 840 800 (n° vert)

• **Allô Enfance Maltraîtée :** 119
(gratuit 24h/24h)

• **Centre d'hébergement d'urgence :**
04 78 42 24 28

• **Pertes ou vols**
- Chéquiers : 08 92 68 32 08

- Cartes bancaires : 08 92 705 705

- Objets perdus/trouvés
Police municipale : 04 72 36 14 86



Recensement citoyen 16 ans, c'est le moment !

Le Recensement citoyen, de quoi s'agit-il ?

Le recensement citoyen (aussi appelé recensement militaire) permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Comment faire ?

Les jeunes de nationalité française, garçons et filles, qui ont 16 ans révolus doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie de leur domicile, entre leur jour d'anniversaire et les 3 mois qui suivent cette date pour obtenir leur attestation de recensement. Ils sont ensuite convoqués à la journée d'appel de "préparation à la défense et de la citoyenneté" à l'issue de laquelle ils obtiendront un certificat de participation.

À Bron, cette démarche est à effectuer auprès du service des Affaires publiques, 132 avenue Franklin-Roosevelt, ouvert le lundi de 8h30 à 16h30 et du mardi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30.

Quelles sont les pièces à fournir ?

- Carte nationale d'identité

- Livret de famille des parents
- Justificatif de domicile

À noter

Cette formalité est obligatoire pour pouvoir s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis moto ou auto, concours de la fonction publique, inscriptions scolaires). Le jeune peut faire cette démarche seul.

En cas d'absence de recensement, que se passe-t-il ?

Attention, en cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

- de ne pas pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et en conséquence, de ne pouvoir passer aucun concours ou examens d'État avant l'âge de 25 ans
- de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.

En savoir + : www.ville-bron.fr
www.service-public.fr
www.defense.gouv.fr/jdc



L'autorisation d'urbanisme

Quand faut-il une autorisation d'urbanisme ?

La construction, l'extension ou la modification d'un bâtiment même modeste, tel qu'un abri de jardin, est soumise à autorisation d'urbanisme. Les aménagements intérieurs en sont en principe dispensés.

Quelques exemples

- Vous souhaitez transférer une chambre dans le salon actuel en modifiant la porte du couloir ? Vous n'avez pas d'autorisation à demander.
- Vous réaménagez votre grenier en chambre en créant une fenêtre de toit ? Vous devez solliciter une autorisation.
- Vous souhaitez édifier ou modifier une clôture ou un portail ? Vous devez solliciter une autorisation

Peuvent être également soumis à autorisation sous certaines conditions

Les changements d'affectation de bâtiment, les divisions, les aménagements de terrain sans construction ou les démolitions.

Mais également...

- Les projets de faible importance sont soumis à une procédure d'autorisation

simplifiée dite de déclaration préalable.

- Pour toute construction nouvelle d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieures à 20 m², un permis de construire doit être obtenu, en dessous de 20 m², seule une déclaration préalable est nécessaire. Ce seuil est porté à 40 m² dans certains cas prévus par le Code de l'Urbanisme.

Quelle est la démarche à suivre ?

- Téléchargez le formulaire sur service-public.fr ou rendez-vous directement au Pôle de Cohésion de Développement Urbain
- Envoyer ou déposer votre dossier complet au Pôle de Cohésion de Développement Urbain

À savoir : Il est recommandé de contacter le Pôle de Cohésion de Développement Urbain — 152 bis av. Franklin-Roosevelt, 04 72 36 14 60 — dès que votre projet est assez précis pour vérifier sa compatibilité avec le règlement. Ouverture le lundi de 8h à 17h15, du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h15.

+ d'infos sur www.ville-bron.fr



7 > 11 MARS 2018
HIPPODROME DE PARILLY

ESPACE ALBERT CAMUS, MÉDIATHÈQUE JEAN PRÉVOST, CINÉMA LES ALIZÉS,
FERME DU VINATIER, JACK JACK / MJC LOUIS ARAGON
UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2



RENCONTRES **PERFORMANCES** **DIALOGUES** **LIBRAIRIE**

DÉDICACES **DÉBATS** **SPECTACLES** **LECTURES MUSICALES** **ATELIERS**

www.fetedulivredebron.com

Photo © Jean-Luc Berthel / création graphique : Fête du Livre de Bron / Public Imprim 2018



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



CNL
CENTRE NATIONAL
DU LIVRE

GRANDLYON
la métropole



Productions
la copie privée

Clear Channel



LE PETIT BULLETIN

LE MATIN DES ANGES

un événement
Telerama

auvergne
rhône-alpes

